Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 6970100
Centre d'intérêt: 540

La Formation sur mesure dans les cégeps en 1986-1987 : état de la situation / Direction générale de l'enseignement collégial, Service de la formation aux adultes ; [conception et réalisation, Gilles Dubé]. -- [Québec] : La Direction, 1995.
viii, 77 p. : ill. ; 28 cm. -- (Formation sur mesure)

La couv. porte en outre : L'éducation des adultes, la maîtrise de son avenir. Code: 1513-0121 ; 88-6800.

ISBN 2-550-19541-8

Vedette(s)-secondaire(s): Dubé, Gilles, éd. ✦ Québec (Province). Direction générale de l'enseignement collégial. Service de formation aux adultes

Descripteur(s): Formation sur mesure ✦ Service de l'éducation des adultes ✦ Questionnaire ✦ Education des adultes ✦ Collégial (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de nom: Methodus (Firme)

Le document présente l'analyse des résultats d'une enquête menée par la firme de recherche Méthodus. L'objectif du sondage était de dresser, pour l'année scolaire 1986-1987, le bilan de la formation sur mesure donnée par les cégeps afin d'en mieux connaître les caractéristiques et de déterminer leurs besoins dans ce domaine. L'enquête a été réalisée à l'aide d'un questionnaire, reproduit en annexe, envoyé aux coordonnateurs des services d'éducation des adultes des cégeps publics; 26 questionnaires remplis ont été retenus pour fins d'analyse. Le document comprend cinq parties. La première porte sur les caractéristiques de la formation sur mesure donnée par les cégeps. La formation sur mesure comme démarche pédagogique fait l'objet de la deuxième partie. Les problématiques organisationnelles et financières sont présentées dans la troisième partie, tandis que la quatrième porte sur les problématiques de développement de la formation sur mesure, à savoir les priorités des cégeps en ce domaine, les obstacles rencontrés ainsi que leurs besoins en matière de ressources, de financement et sur le plan de l'organisation. La cinquième et dernière partie présente une synthèse des résultats.

Type de document: r
Notice(s) connexe(s): SS70889

LA FORMATION SUR MESURE
DANS LES CÉGEPS EN 1986-1987

État de la situation

Québec

EDUQ
8970100

LA FORMATION SUR MESURE

DANS LES CÉGEPS EN 1986-1987

État de la situation

«COLLECTION FORMATION SUR MESURE»

Direction générale de l'enseignement collégial
Service de la formation aux adultes
Février 1988

Gouvernement du Québec

Dépôt légal: premier trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 2-550-19541-8

Conception et réalisation

Gilles Dubé, Méthodus

Responsabilité du projet

Louis Drouin, Association des coordonnateurs et coordonnatrices de l'éducation des adultes des cégeps du Québec

Daniel Campeau, Service de la formation aux adultes

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières V

Liste des tableaux VII

Liste des graphiques VIII

Avant-propos 1

Présentation 3

1. LES CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION SUR MESURE 5

1.1 Bilan de la formation sur mesure dans les cégeps en 1986-1987 5

1.2 Les participants et participantes 7

1.3 Les clients 9

1.4 Les groupes 11

1.5 Les heures-groupes 13

1.6 La durée de la formation 14

1.7 Les lieux de formation 14

1.8 Les champs de formation 15

2. LA FORMATION SUR MESURE COMME DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE 17

2.1 La théorie et la pratique 17

2.2 Les difficultés rencontrées 17

2.3 Les aspects et étapes essentiels de la formation sur mesure 19

2.4 Sanction des études et "programme" de formation sur mesure 20

3. LES PROBLÉMATIQUES ORGANISATIONNELLES ET FINANCIÈRES 21

3.1 Le début de la formation sur mesure dans les SEA 21

3.2 La gestion pédagogique 22

3.3 Les ressources humaines 24

3.4 Les chiffres d'affaires, le financement et la gestion 30

4. LES PROBLÉMATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DANS LES CÉGEPS 35

4.1 La place de la formation sur mesure dans les priorités des cégeps 35

4.2 Les obstacles (autres que le financement) 36

4.3 Les besoins des SEA 37

5. SYNTHÈSE 41

5.1 Le bilan de la formation sur mesure dans les cégeps en 1986-1987 41

5.2 Le profil de l'intervention type 41

5.3 Les participants et participantes 42

5.4 Les clients 42

5.5 Les caractéristiques de l'action des SEA 43

5.6 Les ressources humaines 44

5.7 Le travail des conseillers et conseillères pédagogiques, des formateurs et formatrices 44

5.8 Le budget et le financement 45

5.9 Les besoins des SEA 46

ANNEXE I : LA MÉTHODE D'ENQUÊTE 47

L'objet du sondage 49

La population à l'étude 49

L'élaboration et la validation du questionnaire 49

Le déroulement de l'enquête 50

Le taux de réponse 50

La représentativité de l'échantillon 50

Le traitement informatique des données 54

ANNEXE II : LE QUESTIONNAIRE 55

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1
Nombre connu et estimé de clients, de participants et participantes, de groupes et d'heures-groupes en formation sur mesure dans les cégeps en 1986-1987 6

TABLEAU 2
Quelques indicateurs pour quatre variables de la formation sur mesure dans les cégeps en 1986-1987 6

TABLEAU 3
Raisons pour lesquelles la démarche de formation sur mesure n'a pu être appliquée entièrement par les cégeps en 1986-1987 18

TABLEAU 4
Volume connu et estimé du personnel régulier et surnuméraire en formation sur mesure dans les cégeps selon les catégories d'emploi et le temps de travail en 1986-1987 24

TABLEAU 5
Répartition des cégeps selon l'intervenant habituel pour les quatre étapes de la formation sur mesure en 1986-1987 27

TABLEAU 6
Répartition des cégeps selon la fréquence d'utilisation de personnes-ressources externes pour différentes étapes de la formation sur mesure en 1986-1987 29

TABLEAU 7
Répartition des cégeps selon la fréquence d'utilisation des modes de financement de la formation sur mesure en 1986-1987 32

TABLEAU 8
Place de la formation sur mesure dans les priorités de la direction du SEA, des services pédagogiques et de la direction générale des cégeps selon la perception des coordonnateurs et coordonnatrices des SEA en 1986-1987 35

TABLEAU 9
Répartition géographique des cégeps ayant participé à l'enquête et des cégeps de l'ensemble du réseau 51

TABLEAU 10
Répartition des cégeps ayant participé à l'enquête et des cégeps de l'ensemble du réseau selon le nombre de leurs participants et participantes en formation sur mesure en 1986-1987 52

TABLEAU 11
Répartition des cégeps ayant participé à l'enquête et des cégeps de l'ensemble du réseau selon leur nombre d'heures-groupes en formation sur mesure en 1986-1987 53

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1
Répartition des cégeps selon le nombre de leurs participants et participantes en formation sur mesure en 1986-1987 7

GRAPHIQUE 2
Répartition des participants et participantes en formation sur mesure dans les cégeps selon leur provenance en 1986-1987 8

GRAPHIQUE 3
Répartition des participants et participantes en formation sur mesure dans les cégeps selon le type d'emploi occupé en 1986-1987 9

GRAPHIQUE 4
Répartition des cégeps selon le nombre de leurs clients (entreprises et organismes) en formation sur mesure en 1986-1987 10

GRAPHIQUE 5
Répartition des groupes en formation sur mesure dans les cégeps selon le nombre de participants et participantes par groupe en 1986-1987 12

GRAPHIQUE 6
Répartition des cégeps selon le nombre de leurs groupes en formation sur mesure en 1986-1987 13

GRAPHIQUE 7
Répartition des cégeps selon leur nombre d'heures-groupes en formation sur mesure en 1986-1987 13

GRAPHIQUE 8
Répartition des groupes en formation sur mesure dans les cégeps selon la durée de la formation en 1986-1987 14

GRAPHIQUE 9
Répartition des cégeps selon leur première année d'intervention en formation sur mesure 21

GRAPHIQUE 10
Répartition des cégeps selon leur chiffre d'affaires en formation sur mesure en 1986-1987 30

GRAPHIQUE 11
Répartition des cégeps selon l'importance de leur chiffre d'affaires en formation sur mesure par rapport au budget total du SEA en 1986-1987 31

GRAPHIQUE 12
Répartition des cégeps selon leur tarif horaire en formation sur mesure autofinancée en 1986-1987 33

AVANT-PROPOS

La recherche, dont il est question dans les pages qui suivent, a été rendue possible grâce à une collaboration de l'Association des coordonnateurs et coordonnatrices de l'éducation des adultes des cégeps du Québec (ACÉACQ) et du Service de la formation aux adultes de la Direction générale de l'enseignement collégial.

La réalisation de cette recherche a été confiée à la firme Méthodus par l'ACÉACQ, qui a assumé la supervision des travaux. Nous tenons à remercier l'auteur, M. Gilles Dubé, et les quelques personnes qui ont contribué à cette réalisation, soit Mme Pauline Proulx pour la révision finale du questionnaire, Mme Sylvie Desjardins pour la présentation du sondage aux coordonnateurs et coordonnatrices de quelques régions, M. Daniel Valiquette pour le traitement informatique des données, Mme Anne Lavigne pour une première analyse des résultats bruts et Mme France Boivin pour la révision linguistique.

Le présent ouvrage dresse l'état de la situation de la formation sur mesure dans les cégeps pour l'année 1986-1987. Cette année marque en quelque sorte la fin d'une première époque en formation sur mesure. Cette époque, d'une quinzaine d'années, a été marquée par la non-intervention de l'État dans des services et des activités de formation dont l'initiative et la responsabilité relevaient entièrement de chacun des cégeps qui avaient adopté cette stratégie de formation sur mesure.

Il est heureux que ce bilan ait été dressé avant que l'Accord Canada-Québec sur la formation en établissement, signé en février 1987, ne consacre l'officialisation de la formation sur mesure et qu'il n'entraîne son expansion dans l'ensemble des cégeps et des commissions scolaires.

À l'aide de ce bilan, nous pourrons retourner, à volonté, aux orientations et aux pratiques fondamentales de cette formation sur mesure que les cégeps ont inventée dès leurs premières années d'existence, il y a déjà vingt ans.

Carl Fréchette

Le chef du Service de la formation aux adultes
Direction générale de l'enseignement collégial

PRÉSENTATION

Ce document présente l'analyse des résultats d'une enquête menée pour le compte de l'Association des coordonnateurs et coordonnatrices de l'éducation des adultes des cégeps du Québec (ACÉACQ) par la firme de recherche MÉTHODUS. L'objectif de ce sondage était de dresser, pour l'année scolaire 1986-1987, un bilan de la formation sur mesure donnée par les cégeps afin d'en mieux connaître les caractéristiques et de déterminer leurs besoins dans ce domaine.

Ce bilan est donc antérieur à l'implantation du programme de formation sur mesure en établissement (FME) contenu dans l'Accord Canada-Québec sur la formation en établissement. Même si ce nouveau programme a largement modifié les modalités de fonctionnement et de financement de la formation sur mesure, les données contenues dans le présent document demeurent pertinentes pour tous ceux et celles qui s'y intéressent.

Cette enquête par questionnaire portait sur la formation sur mesure dans le réseau public d'enseignement collégial. Vingt-huit coordonnateurs et coordonnatrices de l'éducation des adultes ont répondu au questionnaire sur une possibilité de 44, soit un taux de réponse de 64 %. Cet échantillon composé de 28 cégeps est représentatif de l'ensemble du réseau public d'enseignement collégial. C'est ce que démontre l'analyse de la représentativité de l'échantillon présentée dans l'annexe méthodologique du présent document. Les résultats ont donc pu être généralisés à l'ensemble du réseau collégial public. C'est grâce aux coordonnateurs et coordonnatrices ayant participé à cette enquête que ces résultats peuvent être significatifs et donc diffusés. Qu'ils en soient remerciés sincèrement, certains ayant consacré plusieurs heures à remplir le questionnaire.

. . .

Ce document comprend cinq parties. La première partie porte sur les caractéristiques de la formation sur mesure donnée par les cégeps, soit sur les nombres connus et estimés de participants et participantes, de clients, de groupes, d'heures-groupes et sur la durée, les lieux et les champs de formation.

La formation sur mesure comme démarche pédagogique fait l'objet de la deuxième partie. On y aborde plus particulièrement, les points suivants : la théorie et la pratique de la formation sur

mesure, les aspects et les étapes essentiels de la démarche et enfin la sanction des études de la formation sur mesure.

Les problématiques organisationnelles et financières de la formation sur mesure sont présentées dans la troisième partie, soit la structure organisationnelle des cégeps pour offrir ce type de formation, la gestion pédagogique, les ressources humaines et finalement le chiffre d'affaires des SEA, le financement et la gestion de la formation sur mesure dans les cégeps.

La quatrième partie porte sur les problématiques de développement de la formation sur mesure, à savoir les priorités des cégeps en ce domaine, les obstacles rencontrés ainsi que leurs besoins en matière de ressources, de financement et sur le plan de l'organisation.

Pour les lecteurs et lectrices intéressés à prendre rapidement connaissance des principaux résultats de l'enquête, la cinquième et dernière partie du document présente une synthèse de ces résultats. Plus particulièrement, les points suivants sont abordés, soit le bilan de la formation sur mesure dans les cégeps, le profil de l'intervention type, les participants et participantes, les clients, les caractéristiques de l'action des SEA, les ressources humaines, le travail des conseillers et conseillères pédagogiques, des formateurs et formatrices, les budgets et le financement de la formation sur mesure et enfin les besoins des SEA.

Dans une première annexe, la méthode utilisée pour réaliser ce sondage est décrite. Les points suivants sont successivement abordés : l'objet du sondage, la population à l'étude, l'élaboration et la validation du questionnaire, le déroulement de l'enquête, le taux de réponse, la représentativité de l'échantillon et le traitement informatique des données. La seconde annexe reproduit le questionnaire utilisé pour recueillir les informations auprès des coordonnateurs et coordonnatrices des SEA.

. . .

À propos de la présentation des résultats de cette enquête, soulignons que le texte, les tableaux et les graphiques sont complémentaires en ce sens que le texte ne répète pas nécessairement toute l'information contenue dans les tableaux et graphiques. Par ailleurs, les pourcentages ont été arrondis au chiffre suivant ou précédent selon que la première décimale était de plus ou de moins cinq.

1. LES CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION SUR MESURE

Dans cette première partie, différentes composantes de la formation sur mesure dans les cégeps sont décrites, soit le nombre de participants et participantes, de clients, de groupes, d'heures-groupes ainsi que la durée, les lieux et les champs de formation.

1.1 BILAN DE LA FORMATION SUR MESURE DANS LES CÉGEPS EN 1986-1987

Les 28 questionnaires complétés par autant de coordonnateurs et coordonnatrices de l'éducation des adultes nous ont permis de faire un bilan de la formation sur mesure dans l'ensemble des cégeps pour 1986-1987. En voici les grands traits : près de 1 200 clients (entreprises privées ou publiques, associations et organismes divers), 49 000 participants et participantes appartenant à 4 800 groupes différents, 140 000 heures-groupes de formation et une facture totale de plus de 13 millions de dollars.

À la page suivante, le TABLEAU 1 présente les résultats obtenus pour les 28 cégeps ayant rempli le questionnaire et ceux estimés pour les 44 cégeps du réseau. Des informations plus détaillées sur ces quatre variables de la formation sur mesure sont fournies par le TABLEAU 2 qui en présente la moyenne, le minimum et le maximum. Ces données sont commentées dans les pages qui suivent.

Cet échantillon de 28 cégeps est représentatif de l'ensemble du réseau public d'enseignement collégial. C'est ce que démontre l'analyse de la représentativité de l'échantillon présentée dans l'annexe méthodologique du présent document. Les résultats ont ainsi pu être généralisés à l'ensemble du réseau collégial public.

TABLEAU 1

NOMBRE CONNU ET ESTIMÉ DE CLIENTS, DE PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES, DE GROUPES ET D'HEURES-GROUPES EN FORMATION SUR MESURE DANS LES CÉGEPS EN 1986-1987		
VARIABLES	28 cégeps (nombre connu)	44 cégeps (nombre estimé)
nombre de participants et participantes	30 976	48 677
nombre de clients (entreprises et organismes)	754	1 185
nombre de groupes	3 049	4 796
nombre d'heures-groupes	89 145	140 052

TABLEAU 2

QUELQUES INDICATEURS POUR QUATRE VARIABLES DE LA FORMATION SUR MESURE DANS LES CÉGEPS EN 1986-1987			
	INDICATEURS		
VARIABLES	moyenne	minimum	maximum
nombre de participants et participantes	1 106	20	6 000
nombre de clients (entreprises et organismes)	27	2	128
nombre de groupes	109	2	553
nombre d'heures-groupes	3 183	100	15 400

1.2 LES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

Une moyenne de 1 100 participants et participantes ont reçu de la formation sur mesure dans chaque SEA de cégep en 1986-1987. Cependant leur nombre variait grandement d'un cégep à l'autre, le moins actif ayant eu 20 participants et participantes et le plus dynamique 6 000. Par ailleurs, comme l'indique le GRAPHIQUE 1, le quart des SEA (27 %) ont eu entre 1 000 et 2 000 participants et participantes, alors qu'un quart (26 %) en ont eu seulement entre 100 et 250.

GRAPHIQUE 1

RÉPARTITION DES CÉGEPS SELON LE NOMBRE DE LEURS PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES EN FORMATON SUR MESURE EN 1986-1987

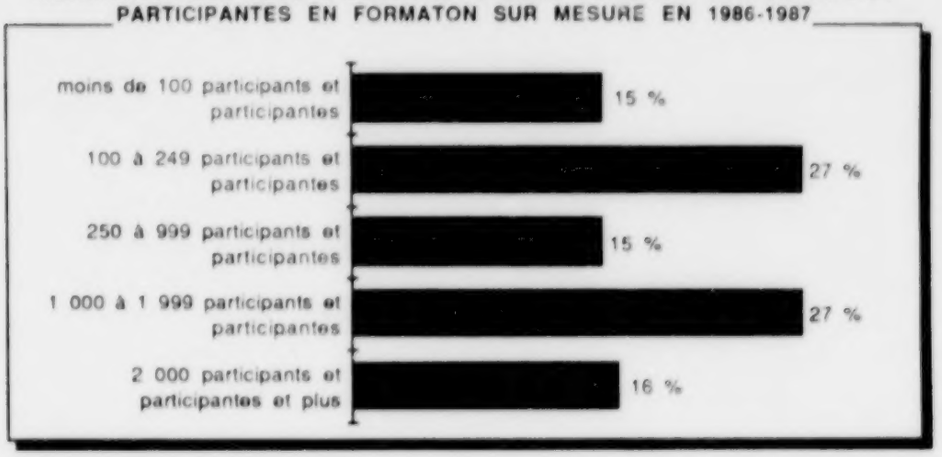
moins de 100 participants et participantes
15 %
100 à 249 participants et participantes
27 %
250 à 999 participants et participantes
15 %
1 000 à 1 999 participants et participantes
27 %
2 000 participants et participantes et plus
16 %

Mais qui sont au juste les participants et participantes à la formation sur mesure? Ce sont majoritairement des hommes (60 %). Ce sont également des salariés dans une très forte proportion (97 %).

Par ailleurs, près des deux tiers de ces participants et participantes (62 %) travaillent dans une entreprise privée, tandis que 17 % sont à l'emploi d'un organisme public ou parapublic et 16 % appartiennent à une association professionnelle. Une faible proportion des participants et participantes (5 %) à la formation sur mesure donnée par les cégeps vient d'organismes communautaires. C'est ce qu'illustre le GRAPHIQUE 2.

GRAPHIQUE 2

RÉPARTITION DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES EN FORMATON SUR MESURE DANS LES CÉGEPS SELON LEUR PROVENANCE EN 1986-1987

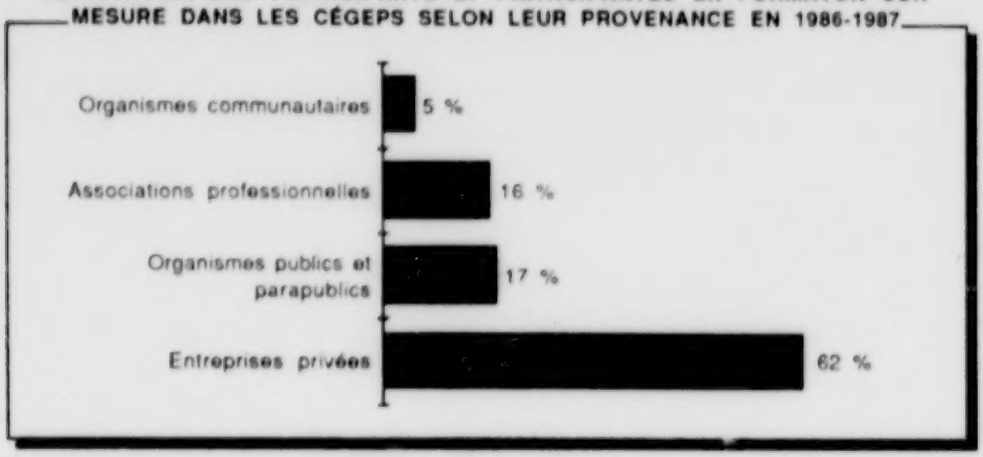

Quel type d'emploi occupent les 97 % de participants et participantes aux activités de formation sur mesure des cégeps qui travaillent? Ces salariés sont en grande partie des techniciens et techniciennes ou des ouvriers et ouvrières spécialisés (46 %). Il y a des employés et employées de bureau (29 %) et qui sont suivis de loin par les cadres, les administrateurs et administratrices (10 %), les professionnels et professionnelles (6 %) et les ouvriers et ouvrières non spécialisés (6 %). Le GRAPHIQUE 3 illustre la répartition des participants et participantes par catégorie d'emploi.

GRAPHIQUE 3

RÉPARTITION DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES EN FORMATON SUR MESURE DANS LES CÉGEPS SELON LE TYPE D'EMPLOI OCCUPÉ EN 1986-1987

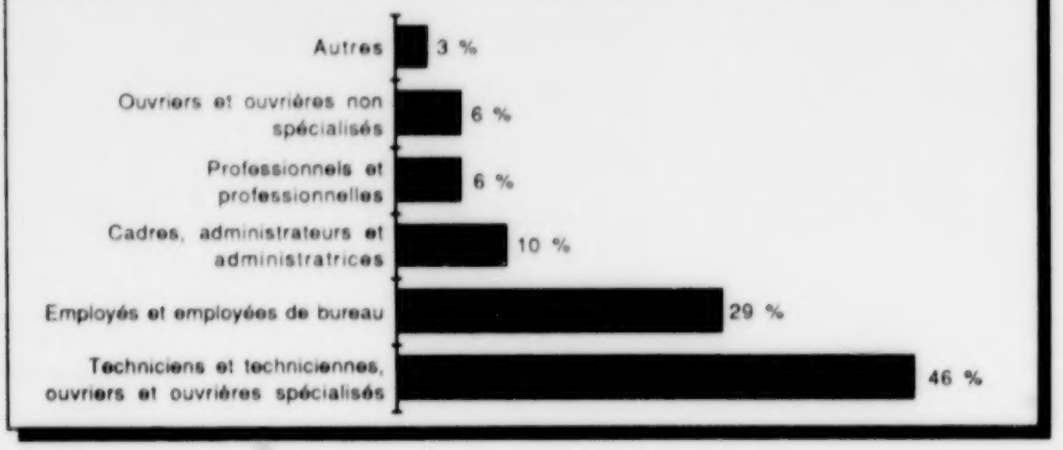

1.3 LES CLIENTS

Chaque cégep fait affaire en moyenne avec près d'une trentaine de clients (entreprises privées ou publiques et organismes divers) en 1986-1987 pour un total estimé d'environ 1 185 clients. Cependant, il existe un grand écart entre le cégep qui a organisé de la formation sur mesure pour le plus grand nombre de clients, soit 128, et celui qui en a organisé pour le plus petit nombre, soit deux.

Comme l'illustre le GRAPHIQUE 4, le tiers des cégeps (32 %) a eu neuf clients ou moins en 1986-1987 alors qu'un peu moins de la moitié (44 %) en a eu de 10 à 49 clients. Un cinquième des cégeps (20 %) a eu de 50 à 99 clients, alors que quelques cégeps seulement (4 %) en ont eu 100 ou plus.

GRAPHIQUE 4

RÉPARTITION DES CÉGEPS SELON LE NOMBRE DE LEURS CLIENTS (ENTREPRISES ET ORGANISMES) EN FORMATON SUR MESURE EN 1986-1987

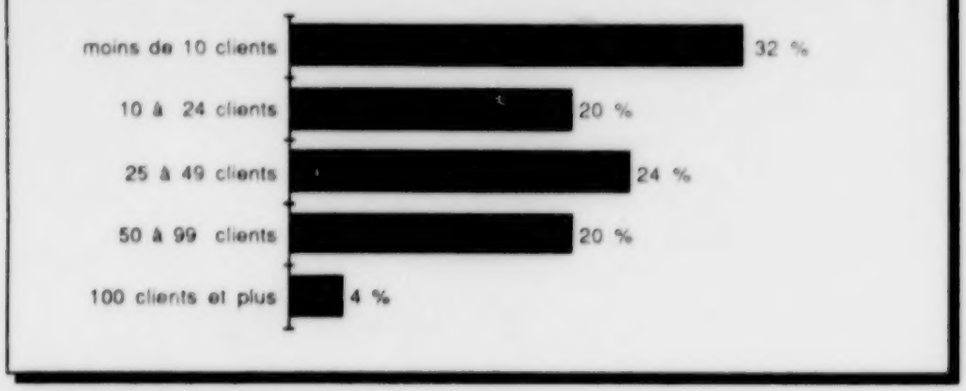

Quelles sont donc les caractéristiques de cette clientèle des cégeps? Est-ce surtout des entreprises privées ou des organismes publics?

Ces clients sont majoritairement des entreprises privées, ensuite des organismes publics ou parapublics ou des associations professionnelles et, de manière marginale, des organismes communautaires.

Ainsi, pour la plupart des cégeps (87 %), les salariés des entreprises privées constituent plus de la moitié de leurs participants et participantes à la formation sur mesure. Pour un SEA sur cinq (17 %), leurs participants et participantes viennent exclusivement des entreprises privées.

Dans la moitié des cégeps (48 %), une faible proportion des participants et participantes (de 1 à 24 %) vient d'organismes du secteur public et parapublic. Seulement le dixième des cégeps (13 %) comptent plus de 50 % d'individus inscrits en formation sur mesure qui viennent de ces organismes.

Alors que tous les cégeps comptent une ou plusieurs entreprises privées parmi leur clientèle, le cinquième d'entre eux (22 %) n'a pas d'organismes publics ou parapublics parmi leurs clients. Par ailleurs, plus de la moitié des cégeps (57 %) n'a pas d'association professionnelle ou syndicale

parmi leur clientèle en formation sur mesure, alors que les deux tiers d'entre eux (65 %) ne font pas affaire avec des organismes communautaires.

Les entreprises privées qui sont les clientes des cégeps sont-elles des entreprises de fabrication ou de services? Dans 58 % des SEA, plus de la moitié des clients (de 50 à 100 %) viennent du secteur secondaire (industries manufacturières), tandis que le cinquième des SEA (21 %) recrute de 1 à 24 % de sa clientèle dans ce secteur et qu'un autre cinquième (21 %) en recrute de 25 à 49 %.

C'est seulement pour le tiers des SEA (37 %), que la majorité des clients (50 % et plus) du secteur privé vient du secteur tertiaire (service, commerce, transport, communication, etc.), alors qu'un autre tiers des SEA (33 %) y recrute de 25 à 49 % de sa clientèle.

Enfin, près des deux tiers des SEA (63 %) n'ont pas de clients venant du secteur primaire (agriculture, pêcherie, mines), alors que ceux (37 %) qui en ont, ce n'est généralement que dans une faible proportion (moins de 25 % de leur clientèle du secteur privé).

Enfin, est-ce que ce sont des grandes entreprises ou des PME qui utilisent la formation sur mesure? Exception faite des entreprises de moins de 10 employés et employées, la clientèle des SEA semble venir d'entreprises de toute grandeur avec une légère prédominance des entreprises comptant de 50 à 199 employés et employées et de celles de plus de 500 salariés.

Ainsi, un peu moins de la moitié des SEA (45 %) n'a pas de clients ayant moins de 10 employés et employées et le tiers (35 %) a comme clients des entreprises de 500 employés et employées et plus. Par contre, pour le tiers des SEA (30 %), les entreprises de cette importance (500 salariés et plus) constituent de 50 à 100 % de leur clientèle. Par ailleurs, la plupart des SEA (90 %) font affaire avec des entreprises comptant de 50 à 199 employés et employées et presqu'autant de SEA (80 %) en font de même avec des entreprises de 10 à 49 employés et employées et les trois quarts des SEA (75 %) comptent parmi leur clientèle des entreprises privées employant de 200 à 499 salariés.

1.4 LES GROUPES

Le nombre moyen de groupes en formation sur mesure par cégep est d'environ une centaine pour un total estimé de 4 796 groupes pour l'ensemble du réseau collégial public. Il faut souligner

que ce nombre s'avèrera probablement trop grand parce qu'un des 28 cégeps a pas moins de 553 groupes comptant seulement deux ou trois participants et participantes chacun. Ce cégep a le plus grand nombre de groupes, alors que celui qui en a le moins, n'en a que deux.

Ces groupes sont généralement formés d'un nombre restreint de participants et participantes soit 20 personnes ou moins comme le montre le GRAPHIQUE 5.

GRAPHIQUE 5

RÉPARTITION DES GROUPES EN FORMATON SUR MESURE DANS LES CÉGEPS SELON LE NOMBRE DE PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES PAR GROUPE EN 1986-1987

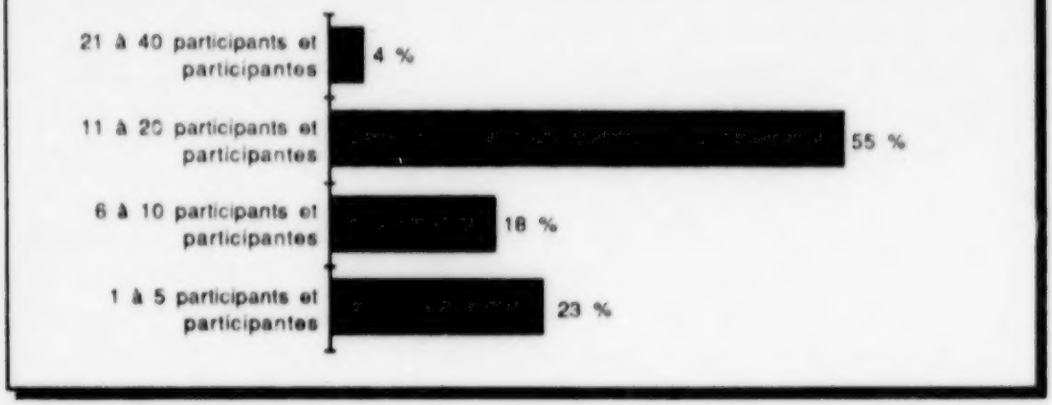
21 à 40 participants et participantes
4 %
11 à 20 participants et participantes
55 %
6 à 10 participants et participantes
18 %
1 à 5 participants et participantes
23 %

Comme l'indique le GRAPHIQUE 6, deux cégeps sur cinq (39 %) ont eu moins de 25 groupes en formation sur mesure en 1986-1987, alors que plus d'un tiers (36 %) en ont eu de 25 à 99. Par ailleurs, le dixième (11 %) des cégeps en a eu de 100 à 299. Enfin, 14 % des cégeps ont donné de la formation sur mesure a 300 groupes ou plus.

GRAPHIQUE 6

RÉPARTITION DES CÉGEPS SELON LE NOMBRE DE LEURS GROUPES EN FORMATON SUR MESURE EN 1986-1987

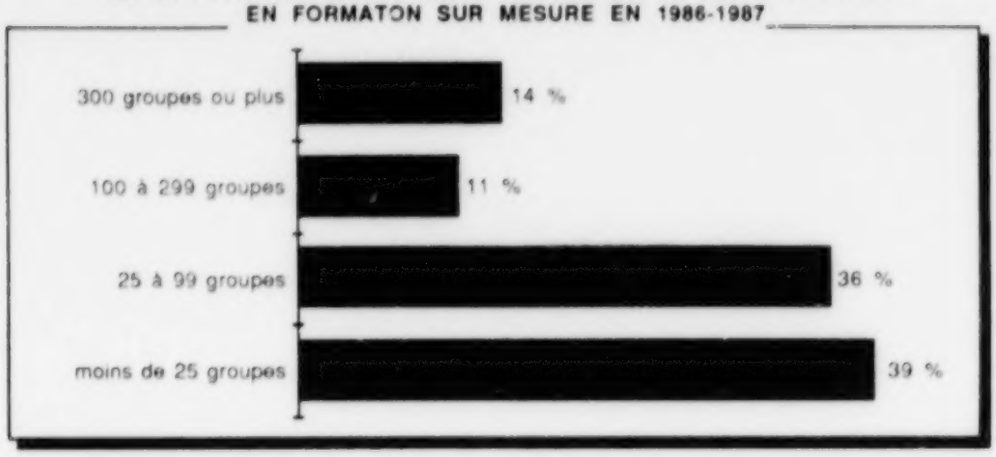

1.5 LES HEURES-GROUPES

Les SEA des cégeps ont donné en moyenne 3 200 heures-groupes de formation sur mesure en 1986-1987 pour un total estimé de 140 056 heures-groupes. Un cégep a donné 15 400 heures-

GRAPHIQUE 7

RÉPARTITION DES CÉGEPS SELON LEUR NOMBRE D'HEURES-GROUPES EN FORMATON SUR MESURE EN 1986-1987

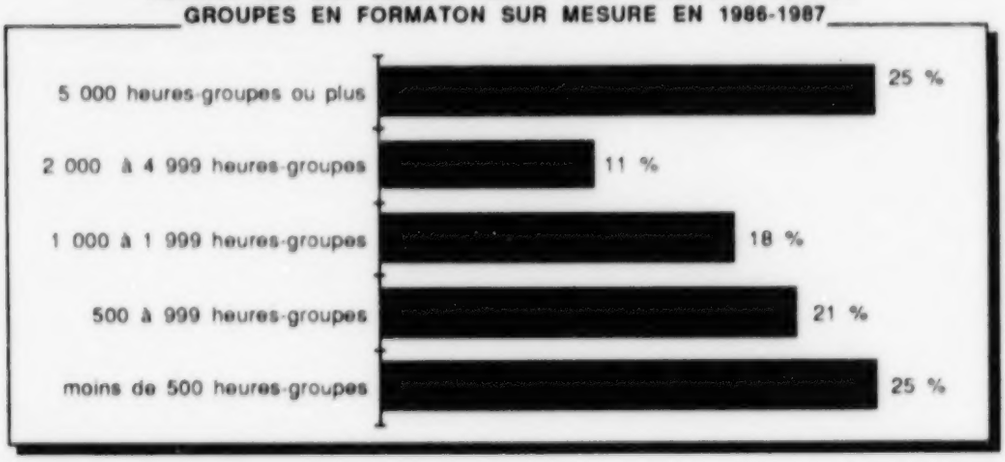

groupes de formation sur mesure durant l'année 1986-1987, alors qu'un autre cégep n'en a donné que 100. Par ailleurs, la moitié des SEA (54 %) ont donné 1 000 heures-groupes et plus de formation sur mesure en 1986-1987, comme l'indique le GRAPHIQUE 7.

1.6 LA DURÉE DE LA FORMATION

La formation sur mesure organisée par les cégeps est de courte durée. Les trois quarts (73 %) des groupes ont reçu 30 heures ou moins de formation et seulement 10 % d'entre eux en ont reçu plus de 45 comme l'illustre le GRAPHIQUE 8.

GRAPHIQUE 8

RÉPARTITION DES GROUPES EN FORMATON SUR MESURE DANS LES CÉGEPS SELON LA DURÉE DE LA FORMATION EN 1986-1987

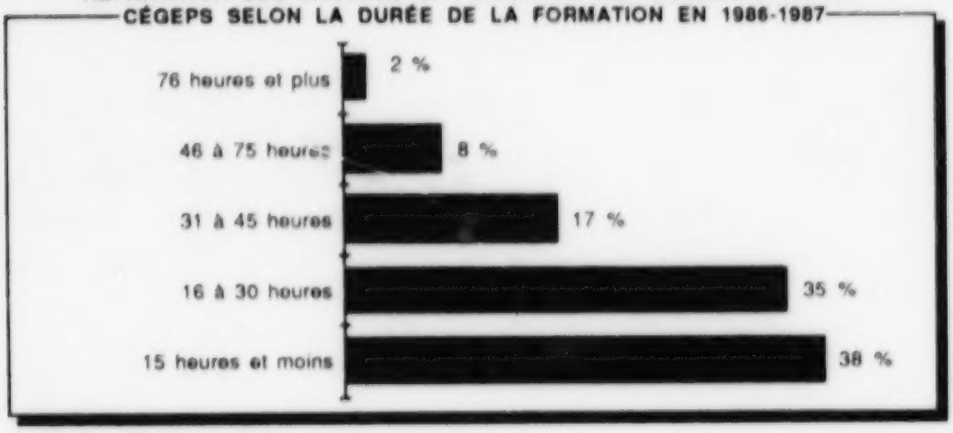

1.7 LES LIEUX DE FORMATION

La moitié des SEA (50 %) donnent généralement leur formation sur mesure dans les locaux des clients, alors que le tiers des SEA (36%) la donne dans les locaux du Cégep. Pour quelques autres cégeps, cette formation a lieu soit dans les locaux d'un centre spécialisé du Cégep (7 %), soit à la fois dans les locaux du Cégep et ceux du client (4 %), soit encore dans d'autres locaux (3 %).

Quinze pour cent des SEA donnent la totalité de leur formation sur mesure dans les locaux de leurs clients, alors que le cinquième d'entre eux (22 %) en donnent de 75 à 99 % chez leurs clients.

1.8 LES CHAMPS DE FORMATION

Quatre SEA sur cinq (79 %) mentionnent l'informatique et la bureautique (excluant la CFAO) comme un de leurs trois plus importants champs de formation sur mesure pour l'année 1986-1987 (en termes de participants et participantes); suivent les champs de la gestion des ressources humaines et de l'administration citées par les trois quarts des SEA (74 %). On remarquera également que le tiers des coordonnateurs et coordonnatrices (32 %) mentionnent la santé et la sécurité au travail comme étant un de leurs trois champs principaux de formation sur mesure.

Au fil des ans, la quasi-totalité des SEA (96 %) ont développé une spécialisation dans certains domaines de formation sur mesure. Ces spécialisations ont été regroupées par thème auxquelles nous avons ajouté, entre parenthèse, le nombre de coordonnateurs et coordonnatrices les ayant citées :

- l'informatique (17); la micro-informatique (2); la robotique (1); les systèmes ordinés (1);
- la comptabilité (2); l'administration et la gestion des ressources humaines (5); l'informatique de gestion (4); la gestion (8); l'administration (7); le contrôle de la qualité (1);
- la bureautique (13); les techniques de bureau (2);
- les techniques médicales d'urgence (2); les techniques ambulancières (1); la santé communautaire (1); la santé (5); les techniques infirmières (1); les services sociaux (2); les techniques en toxicomanie (1);
- la conception et la fabrication assistées par ordinateur (CFAO (3);
- l'entrepreneurship (2); la consultation et l'aide technique pour les PME (1);
- la communication et les relations interpersonnelles (1);
- la formation des formateurs et formatrices (2); la pré-formation des professeurs pour la clientèle féminine (2);
- la formation des cadres, des contremaîtres et superviseurs (2);
- la formation en santé et sécurité au travail (2);
- la préparation à la retraite (1);
- les opérations de l'industrie du meuble (ex.: sablage, moulurière, placage, etc.) (1);
- l'étude de temps et mouvement (1); la lecture de plans (1);

- l'instrumentation (1);
- le dessin assisté par ordinateur (2);
- le développement industriel (1);
- les techniques de la métallurgie (1);
- les techniques du papier (1);
- les techniques du plastique (2); les techniques pneumatiques et hydrauliques (1);
- les techniques d'entretien mécanique (2);
- la micro-électronique (1); l'électronique (4); l'électrotechnique (1);
- l'agriculture (1); les techniques de pisciculture (1); la foresterie (1); les techniques de l'environnement (1);
- les techniques de plein air (1); les techniques du tourisme (1);
- la linguistique (1); les langues (2);
- la rédaction de documents (1); la gestion documentaire (1).

2. LA FORMATION SUR MESURE COMME DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Cette troisième partie fait état de la formation sur mesure comme démarche pédagogique; c'est-à-dire des étapes effectives de ce type de formation dans les SEA des cégeps; des obstacles et difficultés rencontrés à leur application par les SEA; des aspects et étapes essentiels à la bonne marche d'une telle formation; de la formation sur mesure susceptible de faire l'objet d'une sanction des études et, enfin, de la possibilité de réutiliser les "programmes" de formation sur mesure auprès d'autres clientèles.

2.1 LA THÉORIE ET LA PRATIQUE

Pour la plupart des SEA (93 %), la formation sur mesure donnée correspond en grande partie (64 %) ou en très grande partie (29 %) à la définition courante de celle-ci comme démarche pédagogique comprenant quatre étapes, à savoir le diagnostic des besoins, l'élaboration des contenus de formation, la formation et l'évaluation de l'activité.

Par ailleurs, les quatre étapes de la formation sur mesure sont régulièrement franchies de façon presque intégrale dans près des deux tiers des SEA (61 %); pour 14 % des SEA, elles sont toujours franchies intégralement, alors que pour le cinquième des SEA (21 %), elles le sont à l'occasion.

2.2 LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Il y a diverses raisons pour lesquelles les quatre étapes de la formation sur mesure ne sont pas franchies intégralement. Le TABLEAU 3 les indique.

On constate que c'est d'abord par manque de fonds que les quatre étapes de la formation sur mesure ne peuvent être franchies. Les trois quarts des coordonnateurs et coordonnatrices (78 %) invoquent cette raison : 41 % affirment qu'elle les empêche quelquefois de franchir les quatre étapes, 30 % disent qu'elle les en empêche régulièrement et 7 % qu'elle les en empêche toujours.

Le manque de temps est la seconde raison invoquée par le plus de coordonnateurs et coordonnatrices. On retiendra que cette raison constitue toujours un empêchement pour 11 % des SEA, régulièrement pour 30 % des SEA, quelquefois pour 41 % des SEA. Le refus du client et le manque d'expertise sont également des raisons invoquées par les coordonnateurs et coordonnatrices, mais dans une moindre mesure.

TABLEAU 3

RAISONS POUR LESQUELLES LA DÉMARCHE DE FORMATION SUR MESURE N'A PU ÊTRE APPLIQUÉE ENTIÈREMENT PAR LES CÉGEPS EN 1986-1987

RAISONS	JAMAIS (%)	QUELQUEFOIS (%)	RÉGULIEREMENT (%)	TOUJOURS (%)	TOTAL (%)
refus du client	39	57	4	0	100
manque de financement	22	41	30	7	100
manque de temps	35	46	8	11	100
manque d'expertise	44	52	4	0	100
inutilité de certaines étapes	54	42	4	0	100

Lorsque l'on demande aux coordonnateurs et coordonnatrices d'indiquer qu'elles sont les deux étapes de la formation sur mesure où les difficultés rencontrées sont les plus importantes, les deux tiers (64 %) d'entre eux mentionnent l'étape du diagnostic des besoins et le cinquième (21 %) indiquent le transfert des apprentissages. Il faut souligner que le tiers des SEA (32 %) ne rencontrent aucune difficulté.

2.3 LES ASPECTS ET ÉTAPES ESSENTIELS DE LA FORMATION SUR MESURE

L'enquête suggérait cinq aspects qui paraissaient essentiels à la réalisation de la formation sur mesure. Une forte majorité des coordonnateurs et coordonnatrices ont jugé qu'ils étaient tous nécessaires, les voici par ordre de priorité :

- la participation des adultes en formation 100 %
- la présence au milieu 93 %
- le marketing auprès des clientèles potentielles 82 %
- l'encadrement pédagogique des adultes 75 %
- l'unité du processus de formation sur mesure 64 %.

Cela dit, la quasi-totalité des coordonnateurs et coordonnatrices (96 %) mentionnent trois aspects ou plus qui leur paraissent essentiels à la réalisation de la formation sur mesure et près de la moitié (46 %) retiennent les cinq aspects suggérés par l'enquête.

À ces aspects, 14 % des coordonnateurs et coordonnatrices en ont ajouté quatre autres, alors que 7 % en ont ajouté deux autres. Il s'agit :

- de l'encadrement pédagogique des formateurs et formatrices;
- d'une connaissance approfondie des milieux de travail;
- d'une banque de ressources humaines;
- de la "gérance" de toutes les étapes du processus, incluant l'analyse de besoins et la planification de la formation;
- de la participation de l'employeur;
- de l'évaluation du transfert de la formation;
- de la qualité de l'intervention.

L'enquête suggérait également neuf étapes pouvant paraître essentielles à la réalisation d'une telle formation. De ces étapes, tous les coordonnateurs et coordonnatrices (100 %) ont jugé essentielles les étapes suivantes :

- le diagnostic des besoins auprès des dirigeants de l'entreprise ou de l'association;
- l'adaptation et l'élaboration de programme;
- ainsi que celle concernant l'évaluation de l'activité de formation.

De 96 % à 82 % ont jugé essentielles les étapes suivantes :

- la formation (96 %);
- le transfert des apprentissages (89 %);
- l'approche de la clientèle (82 %);
- le diagnostic auprès des individus (82 %).

De 67 % à 52 % ont jugé essentielles les étapes suivantes :

- l'évaluation des candidats (67 %);
- la prévision des besoins de formation (52 %).

Cela dit, aux yeux de trois coordonnateurs et coordonnatrices sur quatre (75 %), sept des neuf étapes suggérées paraissent essentielles.

2.4 SANCTION DES ÉTUDES ET "PROGRAMME" DE FORMATION SUR MESURE

La formation sur mesure comme démarche pédagogique se caractérise enfin par ceci que dans les trois quarts des cégeps (75 %), cette formation est quelquefois l'objet d'une sanction des études; elle ne l'est jamais dans le cinquième des SEA (18 %) et elle l'est régulièrement dans quelques cégeps seulement (7 %).

Et dans également 75 % des SEA, les "programmes" de formation sur mesure sont quelquefois réutilisés auprès d'autres clientèles; ces "programmes" sont régulièrement réutilisés dans un certain nombre de SEA (14 %) alors que cela ne se produit jamais dans 11 % des SEA.

3. LES PROBLÉMATIQUES ORGANISATIONNELLES ET FINANCIÈRES

Depuis quand les cégeps font-ils de la formation sur mesure? De quelle manière ont-ils pris en compte ce nouveau champ d'action dans leur organigramme respectif? La formation sur mesure est-elle une priorité des directions des cégeps? Comment la formation sur mesure est-elle gérée sur le plan de la pédagogie, des ressources humaines et des ressources matérielles? Cette quatrième partie porte sur l'organisation et le financement de la formation sur mesure et fournit des réponses à ces questions et à plusieurs autres.

3.1 LE DÉBUT DE LA FORMATION SUR MESURE DANS LES SEA

Une majorité de cégeps donne de la formation sur mesure depuis un certain temps déjà. En effet, la moitié des cégeps (50 %) ont commencé à en faire avant 1980 (dont 32 % entre 1976 et 1979), alors que plus du quart (28 %) ont commencé à en faire entre 1980 et 1982. C'est ce qu'illustre le GRAPHIQUE 9.

GRAPHIQUE 9

RÉPARTITION DES CÉGEPS SELON LEUR PREMIÈRE ANNÉE D'INTERVENTION EN FORMATION SUR MESURE

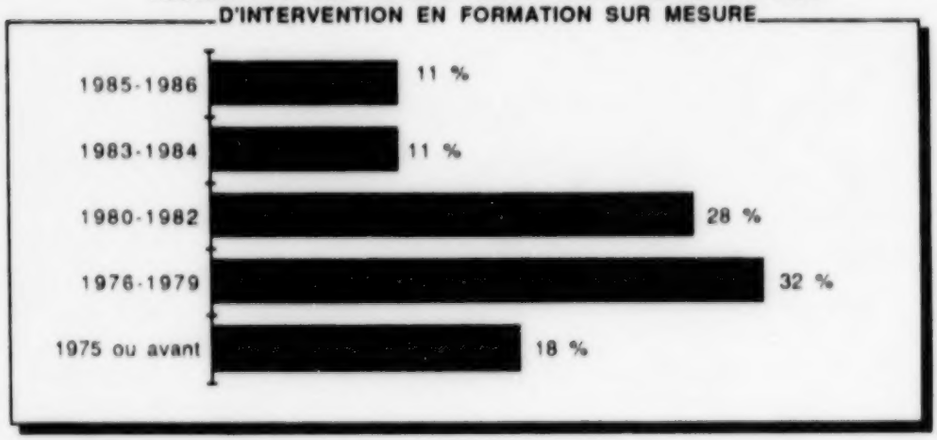

Dans la quasi-totalité des cégeps (93 %), la formation sur mesure est partie intégrante des activités du SEA sur le plan organisationnel; la formation sur mesure est gérée de manière relativement indépendante par rapport au SEA dans quelques cégeps (7 %) seulement. Dans aucun cégep, il n'y a de Service de formation sur mesure entièrement indépendant du SEA.

3.2 LA GESTION PÉDAGOGIQUE

Le traitement des admissions et des inscriptions

Dans deux SEA sur trois (61 %), les admissions et les inscriptions à la formation sur mesure s'effectuent de la même façon que pour les autres types de formation. À cela, des coordonnateurs et coordonnatrices ajoutent cependant l'une ou l'autre des spécifications suivantes :

- un processus ou un formulaire simplifié
- aucun critère de sélection
- aucun frais à débourser
- classement de la formation sur mesure par une cote informatique différente des cours faisant l'objet d'une sanction d'études
- une attention particulière accordée à l'examen des préalables.

Dans les SEA (39 %) où les admissions et les inscriptions se font de manière différente, les coordonnateurs et coordonnatrices mentionnent les modalités suivantes :

- un processus d'admission fait en collaboration avec le client
- une liste des participants et participantes conservée dans un fichier informatisé avec une copie remise au formateur et formatrice
- un type d'inscription par groupe ou par individu ou encore personnalisée
- un type d'admission par groupe au sein d'un même organisme
- des admissions et inscriptions "traitées complètement en dehors du système de gestion pédagogique du cégep" ou en priorité et séparées des autres
- des formulaires ou fiches d'inscription de la Commission de formation professionnelle.

Les attestations de formation

À peu près tous les cégeps (93 %) accordent aux participants et participantes à la formation sur mesure une attestation locale (dite "maison") sur laquelle on retrouve en tout ou en partie les informations suivantes :

- nom de l'étudiant
- titre de l'activité suivie et du programme
- moment et durée de la formation
- signature de la direction (coordonnateur du SEA, directeur général ou registraire).

Enfin, dans quelques cas, il peut s'agir d'un bulletin, encore là local, comprenant les numéros de cours ne faisant pas l'objet d'une sanction des études.

L'élaboration d'outils d'intervention

Les activités de formation sur mesure ont permis à de nombreux cégeps de mettre au point un certain nombre d'outils de travail. La liste qui suit les énumère tout en donnant le pourcentage des cégeps les ayant mis au point :

• l'évaluation des activités de formation	68 %
• la formation	64 %
• les activités de marketing auprès de la clientèle	50 %
• l'adaptation et la conception de programme	50 %
• l'évaluation des candidats	43 %
• le diagnostic des besoins auprès de l'entreprise	43 %
• le diagnostic des besoins auprès des individus	32 %
• l'encadrement pédagogique des adultes	29 %
• la participation des adultes	26 %
• les services à la clientèle	25 %
• le transfert des apprentissages	21 %
• la prévision des besoins	21 %

À ces douze aspects, un coordonnateur en a ajouté deux autres : l'encadrement et l'information des formateurs et formatrices. Cela dit, 14 % des SEA n'ont mis au point aucun outil didactique pour la formation sur mesure.

3.3 LES RESSOURCES HUMAINES

Certains résultats de l'enquête fournissent des données significatives sur les ressources humaines dont disposent les cégeps pour effectuer de la formation sur mesure. Le TABLEAU 4 présente le volume de personnel des SEA, selon les catégories d'emploi (cadre, gérant et gérante, professionnel et professionnelle non enseignant, employé et employée de soutien, enseignant et enseignante, formateur et formatrice) et le rythme de travail (temps plein, temps partiel).

Toutefois, ces données sont sujettes à caution parce que plusieurs coordonnateurs et coordonnatrices ont donné à la notion de personnel régulier et surnuméraire une interprétation restrictive, spécialement en ce qui concerne le personnel enseignant. C'est pourquoi près des trois quarts des coordonnateurs et coordonnatrices (72 %) ont répondu qu'aucun enseignant ou

TABLEAU 4

VOLUME CONNU ET ESTIMÉ DU PERSONNEL RÉGULIER ET SURNUMÉRAIRE EN FORMATION SUR MESURE DANS LES CÉGEPS SELON LES CATÉGORIES D'EMPLOI ET LE TEMPS DE TRAVAIL EN 1986-1987

CATÉGORIES D'EMPLOI	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL (exprimé en équivalence plein temps)	TOTAL
Cadres, gérants et gérantes			
Connu (28 cégeps)	3,1	3,5	6,6
Estimé (44 cégeps)	4,8	5,5	10,3
Professionnels et professionnelles non enseignant			
Connu (28 cégeps)	24,1	21,8	45,9
Estimé (44 cégeps)	37,8	33,1	70,9
Employés et employées de soutien			
Connu (28 cégeps)	18,2	12,9	31,1
Estimé (44 cégeps)	28,5	20,2	48,7
Enseignants et enseignantes, formateurs et formatrices			
Connu (28 cégeps)	30,0	110,3	140,3
Estimé (44 cégeps)	47,1	173,1	220,2

enseignante ne travaillait pour leur SEA, excluant de ce fait les enseignants et enseignantes provenant de l'extérieur du cégep.

Une forte majorité des SEA n'ont aucun cadre, gérant ou gérante travaillant dans le domaine de la formation sur mesure, que ce soit à temps plein (85 %) ou à temps partiel (81 %). Par conséquent, un faible nombre de cadres font de la formation sur mesure dans le réseau collégial soit, selon l'estimation faite, 10,3 cadres (en équivalence plein temps). Par contre, trois coordonnateurs et coordonnatrices mentionnent que leur SEA emploie un cadre à temps complet affecté uniquement à la formation sur mesure.

En ce qui concerne les professionnels et professionnelles non enseignants, environ la moitié des SEA en emploient à temps complet (44 %) ou à temps partiel (52 %), pour un total projeté de 70,9 professionnels et professionnelles, (toujours en équivalence plein temps). En fait, il y aurait environ 37 conseillers et conseillères pédagogiques travaillant à temps complet dans l'ensemble du réseau et un plus grand nombre encore travaillant à temps partiel. Un SEA a indiqué qu'il employait cinq professionnels et professionnelles à temps complet en formation sur mesure et deux autres, quatre chacun.

Les pourcentages sont un peu moins élevés pour ce qui est des employés et employées de soutien à temps complet (43 %) ou à temps partiel (38 %). Au total, toujours selon l'estimation, il y aurait dans les 44 SEA, l'équivalent de 48 employés et employées de soutien à temps complet travaillant en formation sur mesure.

Enfin, les trois quarts des SEA n'ont pas d'enseignants ou enseignantes en formation sur mesure à leur emploi, que ce soit à temps complet (81 %) ou à temps partiel (72 %). Ce résultat provient probablement, comme nous l'avons dit précédemment, de l'interprétation restrictive de la notion de personnel régulier et surnuméraire par les coordonnateurs et coordonnatrices ayant répondu au questionnaire. Malgré cette interprétation, les données compilées montrent que l'équivalent de 220 enseignants à temps complet travaillent dans les cégeps dans le domaine de la formation sur mesure. Un SEA a indiqué avoir à son emploi 14 enseignants et enseignantes à temps complet et un autre, l'équivalent de 30 enseignants et enseignantes à temps complet.

Le travail des conseillers et conseillères pédagogiques

En ce qui concerne l'activité de travail des conseillers et conseillères pédagogiques des SEA à l'égard de la formation sur mesure, les résultats obtenus montrent l'existence de situations très différentes d'un cégep à l'autre.

Dans plus de la moitié des cégeps (57 %), tous les conseillers et conseillères pédagogiques du SEA font de la formation sur mesure; par contre, dans le tiers des cégeps (32 %), ce sont seulement les conseillers et conseillères spécialisés en la matière qui en sont responsables.

Dans les autres cégeps (11 %), les conseillers et conseillères pédagogiques du SEA travaillent seulement à temps partiel en formation sur mesure; ou encore, même s'il y a des conseillers et conseillères spécialisés en formation sur mesure, les autres conseillers et conseillères pédagogiques du SEA travaillent avec eux à l'occasion.

Cependant, il semble qu'une distinction de plus en plus marquée s'effectue entre les conseillers et conseillères pédagogiques, selon qu'ils sont responsables de la formation sur mesure ou qu'ils s'occupent des autres activités de formation du SEA.

Les formateurs et formatrices

Qui sont les formateurs et formatrices engagés par les SEA pour faire de la formation sur mesure? Les SEA les recrutent d'abord à l'extérieur des cégeps et ensuite parmi les enseignants et enseignantes réguliers des cégeps. Enfin, les professeurs mis en disponibilité (MED) sont peu nombreux parmi les formateurs et formatrices.

Ainsi, dans les trois quarts des SEA (77 %), la moitié ou plus des formateurs et formatrices en formation sur mesure viennent de l'extérieur des cégeps; de plus, il faut souligner que pour un SEA sur cinq (19 %), tous leurs formateurs et formatrices viennent de l'extérieur.

D'autre part, dans près du tiers des SEA (30 %), la moitié ou plus de leurs formateurs et formatrices sont des enseignants et enseignantes réguliers du cégep; par contre, le cinquième des SEA (19 %) n'ont aucun enseignant ou enseignante régulier du cégep parmi leurs formateurs et formatrices et 39 % en comptent moins de 25 %.

Enfin, un très grand pourcentage des SEA (85 %) n'ont à leur emploi ni professeurs mis en disponibilité (MED) et ni enseignants et enseignantes d'autres établissements parmi leurs formateurs et formatrices en formation sur mesure.

La responsabilité des étapes de la formation sur mesure

Qui des conseillers et conseillères pédagogiques, des formateurs et formatrices de l'intérieur et de l'extérieur des cégeps sont responsables de chacune des étapes de la formation sur mesure? Le TABLEAU 5 indique que ce sont les conseillers et conseillères pédagogiques des cégeps qui, habituellement, sont responsables de l'étape du diagnostic des besoins dans plus des deux tiers des cégeps (68 %). Rarement l'initiative est-elle laissée aux formateurs et formatrices seuls (4 %) ou personnes-ressources de l'extérieur (7 %). Par contre, dans le cinquième des cégeps (21 %), cette étape est habituellement du ressort du conseiller ou de la conseillère pédagogique qui se fait assister soit par un formateur ou une formatrice, soit par une ressource externe ou encore des deux.

TABLEAU 5

RÉPARTITION DES CÉGEPS SELON L'INTERVENANT HABITUEL POUR LES QUATRE ÉTAPES DE LA FORMATION SUR MESURE EN 1986-1987

ÉTAPES	CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES PÉDAGOGIQUES (%)	FORMATEURS ET FORMATRICES (%)	PERSONNES-RESSOURCES EXTERNES (%)	AUTRES (%)	TOTAL (%)
Diagnostic des besoins	68	4	7	21	100
Adaptation ou élaboration de programme	11	57	0	32	100
Formation	0	79	4	17	100
Évaluation de de l'activité	50	29	0	21	100

En ce qui a trait à l'étape de l'adaptation ou de l'élaboration du programme, cette étape est habituellement assumée par le formateur ou la formatrice dans plus de la moitié des cégeps (57 %). Lorsque plus d'une personne-ressource (conseiller et conseillère pédagogique, formateur et formatrice, personne-ressource de l'extérieur) prend habituellement en charge cette étape comme c'est le cas dans 32 % des cégeps, le formateur ou la formatrice travaille toujours avec quelqu'un d'autre, soit avec un conseiller ou une conseillère pédagogique, soit avec une personne-ressource de l'extérieur, soit avec les deux.

Bien entendu, l'étape de la formation est habituellement la responsabilité du formateur ou de la formatrice dans la plupart des cégeps (79 %). Dans quelques cégeps (14 %), la formation relève habituellement à la fois du formateur ou de la formatrice et d'une personne-ressource de l'extérieur.

Enfin, l'étape de l'évaluation de la formation sur mesure relève habituellement d'un conseiller ou d'une conseillère pédagogique dans la moitié des cégeps (50 %); et dans plus du quart des cégeps (29 %), elle est de la responsabilité du formateur ou de la formatrice; dans les autres cas (21 %), cette étape relève à la fois du conseiller ou de la conseillère pédagogique et du formateur ou de la formatrice.

En résumé, les conseillers et conseillères pédagogiques supervisent les étapes de la formation sur mesure et assument généralement celles du diagnostic des besoins et de l'évaluation de la formation alors que les formateurs et formatrices sont responsables de celles de l'adaptation ou de l'élaboration des programmes et de celle de la formation. Par ailleurs, les personnes-ressources de l'extérieur travaillent généralement en collaboration avec un conseiller ou une conseillère pédagogique, un formateur ou une formatrice, rarement seules.

Les personnes-ressources de l'extérieur

Des données détaillées sur le recrutement par les SEA de personnes-ressources (consultants ou autres) de l'extérieur des cégeps démontrent qu'ils en recrutent surtout à l'étape de la formation et dans une moindre mesure à celle de l'adaptation ou l'élaboration des contenus de formation. Le TABLEAU 6 présente l'ensemble des informations disponibles.

Ainsi, une majorité des SEA (61 %) engagent régulièrement des personnes-ressources de l'extérieur pour l'étape de la formation, alors que le tiers des SEA (32 %) en engagent quelquefois. La situation est différente pour l'étape de l'adaptation et de l'élaboration des

contenus de formation. Les deux tiers des SEA (68 %) engagent quelquefois des personnes-ressources de l'extérieur, alors que le cinquième (18 %) en recrutent régulièrement.

TABLEAU 6

RÉPARTITION DES CÉGEPS SELON LA FRÉQUENCE D'UTILISATION DE PERSONNES-RESSOURCES EXTERNES POUR DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA FORMATION SUR MESURE EN 1986-1987

ÉTAPES	JAMAIS (%)	QUELQUEFOIS (%)	RÉGULIÈREMENT (%)	TOUJOURS (%)	TOTAL (%)
Approche de la clientèle	43	50	7	0	100
Prévision des besoins	64	29	7	0	100
Diagnostic des besoins	43	46	11	0	100
Diagnostic auprès des individus	52	37	11	0	100
Adaptation ou élaboration de programme	14	68	18	0	100
Formation	7	32	61	0	100
Transfert des apprentissages	42	42	16	0	100
Évaluation de l'activité	43	46	11	0	100

Pour plusieurs autres étapes (diagnostic des besoins, évaluation de la formation, transfert des apprentissages, approche de la clientèle, prévision des besoins), les SEA font également affaire avec des personnes-ressources de l'extérieur, mais dans une moindre mesure.

Enfin, exception faite de l'étape de la formation et de celle de l'adaptation ou l'élaboration des contenus de formation, de 40 % à 60 % des SEA n'ont jamais eu recours à des personnes-ressources de l'extérieur pour les différentes étapes suggérées. Il s'avère également qu'aucun SEA n'a exclusivement fait affaire avec des personnes-ressources de l'extérieur pour réaliser quelque étape que ce soit de la formation sur mesure.

3.4 LES CHIFFRES D'AFFAIRES, LE FINANCEMENT ET LA GESTION

Les chiffres d'affaires

En 1986-1987, le tiers des SEA (34 %) avait, pour la formation sur mesure, un chiffre d'affaires qui variait entre 200 000 $ et 1 000 000 de $ et près du quart (22 %) entre 25 000 $ et 50 000 $. Le GRAPHIQUE 10 illustre la répartition des SEA selon leur chiffre d'affaires.

GRAPHIQUE 10

RÉPARTITION DES CÉGEPS SELON LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES EN FORMATON SUR MESURE EN 1986-1987

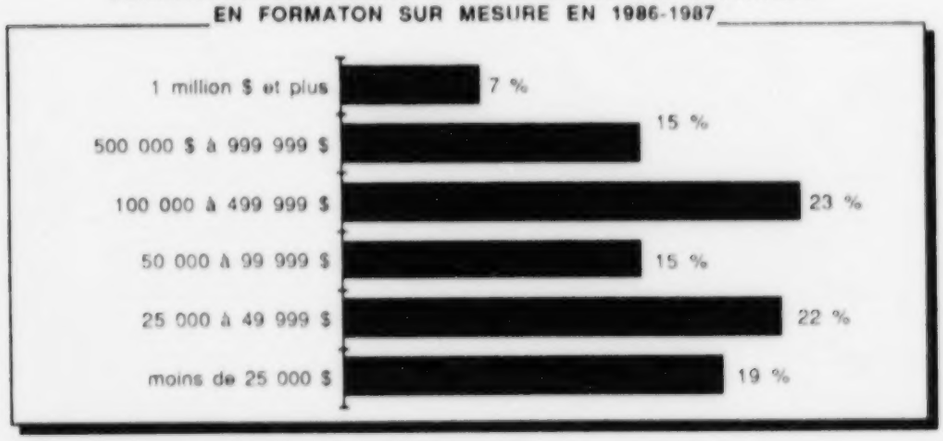

Par ailleurs, le chiffre d'affaires des SEA dans le domaine de la formation sur mesure varie considérablement par rapport à leur budget global. Ainsi, dans un cégep sur deux (56 %), le chiffre d'affaires en formation sur mesure représente moins de 20 % de l'ensemble des revenus du SEA. Par contre, dans quelques cégeps (7 %), la formation sur mesure compte pour plus de la moitié du budget de l'éducation des adultes, comme l'illustre le GRAPHIQUE 11.

Cela dit, la formation sur mesure est en croissance dans la plupart des cégeps puisque 76 % des coordonnateurs et coordonnatrices constatent une augmentation de leur chiffre d'affaires en ce domaine pour 1986-1987 par rapport à 1985-1986. Dans 16 % des cégeps, le chiffre d'affaires a été stable, alors qu'il a connu une diminution pour 8 % d'entre eux.

GRAPHIQUE 11

RÉPARTITION DES CÉGEPS SELON L'IMPORTANCE DE LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES EN FORMATON SUR MESURE PAR RAPPORT AU BUDGET TOTAL DU SEA EN 1986-1987

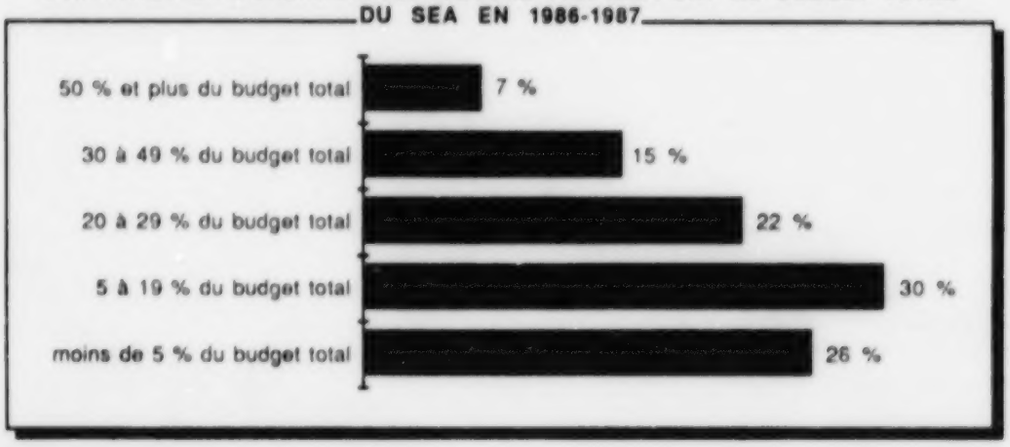
50 % et plus du budget total
7 %
30 à 49 % du budget total
15 %
20 à 29 % du budget total
22 %
5 à 19 % du budget total
30 %
moins de 5 % du budget total
26 %

De plus, la grande majorité des coordonnateurs et coordonnatrices (82 %) s'attendaient à une poursuite de cette croissance pour 1987-1988, alors que quelques-uns prévoyaient une croissance nulle (4 %) ou négative (3 %). Par ailleurs, 11 % d'entre eux n'étaient pas en mesure de faire des pronostics en ce domaine.

Les modes de financement

Au moment de l'enquête, quatre modes de financement s'offraient aux SEA :

- formation autofinancée
- formation à frais partagés (frais d'inscription de plus de un dollar de l'heure)
- formation subventionnée avec frais d'inscription pour les participants et participantes (un dollar ou moins de l'heure)
- formation entièrement subventionnée sans frais pour les participants et participantes.

De ces quatre modes de financement, les plus souvent utilisés sont d'abord celui de la formation subventionnée avec frais d'inscription pour les participants et participantes (un dollar ou moins de l'heure) et ensuite celui de la formation autofinancée. Les deux autres, moins utilisés, sont la formation entièrement subventionnée (sans frais chargés aux participants et participantes) et la formation à frais partagés (frais d'inscription de plus de un dollar de l'heure). Le TABLEAU 7 présente les données détaillées sur l'utilisation de ces sources de financement.

TABLEAU 7

RÉPARTITION DES CÉGEPS SELON LA FRÉQUENCE D'UTILISATION DES MODES DE FINANCEMENT DE LA FORMATION SUR MESURE EN 1986-1987

Pourcentage des activités / Modes de financement	0 %	1 à 49 %	50 à 99 %	100 %	Total
Formation subventionnée avec frais d'inscription (inscription : un dollar de l'heure ou moins)	19	31	42	8	100 %
Formation autofinancée	19	46	23	12	100 %
Formation entièrement subventionnée (sans frais d'inscription)	65	31	4	0	100 %
Formation à frais partagés (inscription : un dollar de l'heure ou plus)	65	27	8	0	100 %

La très grande majorité des cégeps (81 %) organisent de la formation subventionnée avec frais d'inscription pour les participants et participantes (un dollar ou moins de l'heure) ou de la formation autofinancée. Ainsi, pour la moitié des SEA (50 %), la formation subventionnée avec frais d'inscription pour les participants et participantes de un dollar ou moins de l'heure représente 50 % ou plus de leur chiffre d'affaires en formation sur mesure.

Par ailleurs, pour le tiers (34 %) des SEA, la formation autofinancée représente 50 % ou plus de leur chiffre d'affaires en formation sur mesure. Enfin, il ressort que les deux tiers des SEA (65 %) n'organisent pas de formation entièrement subventionnée ou à frais partagés (frais d'inscription de plus de un dollar de l'heure).

Les tarifs de la formation autofinancée

En matière de formation autofinancée, les tarifs horaires des SEA varient généralement de 50 $ à 95 $ et plus, comme l'illustre le GRAPHIQUE 12. Pour la moitié des SEA (55 %), le tarif horaire se situe entre 80 $ et 94 $. À noter que les coûts de la formation sur mesure sont toujours défrayés par l'entreprise ou l'association, jamais par les participants et participantes eux-mêmes.

GRAPHIQUE 12

RÉPARTITION DES CÉGEPS SELON LEUR TARIF HORAIRE EN FORMATON SUR MESURE AUTOFINANCÉE EN 1986-1987

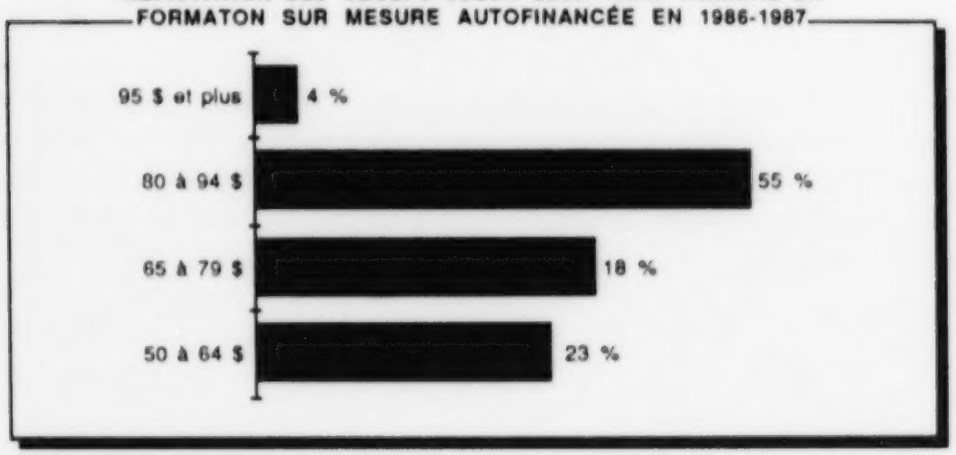

L'engagement et la rémunération du personnel

L'engagement du personnel en formation sur mesure se fait dans les deux tiers des cégeps (64 %) suivant les mêmes pratiques administratives que celles en vigueur à l'enseignement régulier. L'autre tiers des cégeps utilise des procédures bien précises telles que :

- recrutement, sélection et engagement relevant entièrement du SEA (si ce n'est pas le cas, on donne une latitude plus grande aux responsables de projets)
- utilisation d'un formulaire différent (abrégé)
- recrutement non seulement d'individus mais aussi de firmes.

Un cégep sur deux (54 %) rémunère les formateurs et formatrices suivant des pratiques administratives particulières, c'est-à-dire suivant des taux et des modes de paiement différents de

ceux établis dans la convention collective des enseignants et enseignantes. Ainsi, la rémunération se fait sur facturation (forfait) ou à contrat. Elle se fait encore selon un taux fixe, ou déterminé soit par la scolarité, soit par la compétence des formateurs et formatrices, soit encore, mais en partie seulement, selon le nombre d'activités du SEA ou de ses bénéfices. Les taux peuvent parfois être négociables selon la nature du travail exigé, la disponibilité des personnes-ressources ou l'éloignement du cégep.

L'achat de biens et services

Une forte proportion des SEA (86 %) effectuent l'achat de biens et services pour la formation sur mesure selon les procédures régulières en vigueur dans les cégeps. Les 14 % qui restent ont des politiques qui leur sont propres et qui les rendent entièrement responsables de la gestion des services tels que les services de consultation, de publicité, de promotion, d'élaboration et de réalisation du matériel pédagogique et de location de salles, ou encore, concernant l'achat de matériel, lorsqu'existe une garantie de paiement par contrat avec le fournisseur. À ces pratiques s'ajoutent également celles de dépenses d'immobilisation effectuées à même les revenus du SEA, une plus grande rapidité dans l'exécution des achats, des achats hors-normes, etc.

4. LES PROBLÉMATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DANS LES CÉGEPS

Cette quatrième partie porte d'abord sur la place de la formation sur mesure dans les priorités des directions des cégeps, ensuite sur les obstacles (autres que financiers) qui freinent son développement et enfin sur les besoins des SEA auxquels il faudrait répondre rapidement pour favoriser le développement optimal de la formation sur mesure.

4.1 PLACE DE LA FORMATION SUR MESURE DANS LES PRIORITÉS DES CÉGEPS

La plupart des coordonnateurs et coordonnatrices (78 %) ont indiqué que la formation sur mesure est une des principales priorités de leur SEA. Par ailleurs, environ la moitié d'entre eux considèrent qu'elle est plutôt une priorité parmi d'autres pour leur direction des services pédagogiques (46 %) et leur direction générale (57 %). Le tiers des coordonnateurs et coordonnatrices (32 %) constatent que pour leur direction des services pédagogiques, la formation sur mesure n'est pas une priorité, alors que le quart (25 %) constatent la même attitude chez leur direction générale.

TABLEAU 8

PLACE DE LA FORMATION SUR MESURE DANS LES PRIORITÉS DE LA DIRECTION DU SEA, DES SERVICES PÉDAGOGIQUES ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES CÉGEPS SELON LA PERCEPTION DES COORDONNATEURS ET COORDONNATRICES DES SEA EN 1986-1987

DIRECTIONS	PRINCIPALE PRIORITÉ (%)	UNE DES PRINCIPALES PRIORITÉS (%)	UNE DES PRIORITÉS (%)	AUCUNE PRIORITÉ (%)	TOTAL (%)
direction du SEA	18	61	21	0	100
direction des services pédagogiques	4	11	46	32	100
direction générale	4	14	57	25	100

Quelques coordonnateurs et coordonnatrices (7 %) précisent en outre que leur Service ne relève plus de la direction des services pédagogiques, ou qu'il relève de la direction générale, ou encore que la formation sur mesure est en voie de devenir une des principales priorités de la direction des services pédagogiques de leur cégep.

4.2 LES OBSTACLES (autres que le financement)

À la question demandant aux coordonnateurs et coordonnatrices quels étaient pour eux les deux principaux obstacles (autres que financiers) au développement de la formation sur mesure dans les SEA, la plupart (86 %) en ont mentionné au moins un. La moitié d'entre eux indique que cet obstacle a d'une manière ou d'une autre un rapport avec les ressources humaines. (On remarquera que les commentaires de certains coordonnateurs et coordonnatrices indiquent déjà leur préoccupation à l'endroit de la FME; ce qui s'explique, puisque le sondage s'est déroulé durant la période de négociation et de consultation ayant mené à la signature du nouvel Accord Canada-Québec.) :

- manque de personnel (formateurs et formatrices, professionnels et professionnelles non enseignants ou personnel de soutien);
- rigidité des conventions collectives rendant difficile l'embauche de contractuels, en particulier de professionnels et professionnelles;
- difficulté de recruter du personnel régulier et permanent, ou encore compétent et qualifié;
- manque de disponibilité des formateurs et formatrices de jour.

Quelques coordonnateurs et coordonnatrices considèrent qu'un des points suivants a été leur principal obstacle :

- absence d'une stratégie de marketing (8 %);
- locaux manquants, politiques et procédures administratives inappropriées (8 %);
- système administratif lourd et complexe (8 %);
- organisation pédagogique déficiente(4 %);
- organisation des services différente de celle de l'enseignement de jour (4 %);
- identification des besoins inadéquate (4 %);
- support de l'institution inadéquat (4 %);
- réticence de la clientèle devant l'absence d'une sanction des études (4 %);
- appartenance des industries à un secteur mou (4 %).

Le pourcentage de ceux qui mentionnent un deuxième obstacle est un peu moindre : 75 %. Ces deuxièmes obstacles sont les suivants :

- ressources humaines insuffisantes (disponibilité, embauche difficile) (24 %);
- stratégie de marketing inexistante(14 %);
- ressources matérielles manquantes (classes, laboratoires, équipements spécialisés, etc.) (9 %);
- identification des besoins inadéquate (9 %);
- système administratif lourd et complexe (multiplicité des intervenants) (9 %);
- support problématique de l'institution (4 %);
- organisation pédagogique déficiente (difficulté d'offrir une variété de cours) (4 %).
- contrainte de temps (19 %) : lenteur du SEA à répondre à des besoins urgents (particulièrement lorsqu'il s'agit de la Commission de formation professionnelle);
- la compétition extérieure (expertise) (4 %);
- absence de consensus sur les objectifs et limites quantitatifs reliés au développement de la formation sur mesure provenant de services périphériques des cégeps (imprimerie, photocopie, achats, etc.) (4 %).

4.3 LES BESOINS DES SEA

Pour que soit assuré un développement optimal de la formation sur mesure, les coordonnateurs et coordonnatrices expriment la nécessité de répondre à certains besoins en ressources humaines (71 %), en financement (64 %), en organisation de leur SEA (57 %), en ressources matérielles (50 %) et autres (29 %).

Les ressources humaines

Les besoins en ressources humaines découlent du manque de personnel en général et de personnel spécialisé en matière de formation sur mesure. Ainsi, devrait-on, selon les coordonnateurs et coordonnatrices :

- accroître le personnel ou revoir les priorités du SEA;
- se doter d'une politique de gestion des ressources humaines de manière à assurer aux formateurs et formatrices un salaire annuel convenable garantissant l'exclusivité de leurs services;
- affecter une plus forte proportion des conseillers et conseillères pédagogiques des SEA à ce dossier;

- acquérir du personnel en nombre suffisant pour préparer les présentations d'offres de services aux entreprises ou encore pour répondre aux besoins ponctuels;
- créer une bonne banque de ressources humaines pour chacune des étapes de la démarche;
- allouer aux cégeps un budget de base (venant de la DGEC) pour l'engagement d'un professionnel ou d'une professionnelle en FME;
- former ou perfectionner les conseillers et conseillères en formation;
- s'assurer d'avoir des enseignants et enseignantes spécialistes à temps plein pour la FME; développer une expertise en évaluation des besoins et en programmation;
- augmenter le nombre de conseillers et conseillères pédagogiques, ou encore de personnel non enseignant qualifié pour encadrer les formateurs et formatrices de l'entreprise;
- engager des formateurs et formatrices selon les besoins exprimés ou selon les développements régionaux; résoudre le problème de la disponibilité des contractuels et contractuelles;
- superviser le travail du personnel de soutien;
- obtenir des conventions collectives plus souples qui permettent d'engager du personnel d'appoint pour répondre aux besoins ponctuels non planifiés.

Le financement

Les besoins en financement tiennent à la nécessité, pour certains, d'augmenter les ratios de ressources humaines (RH) et matérielles (RM), voire techniques; à celle, pour d'autres, de créer un poste budgétaire ou de l'augmenter pour des fins de recherche, de diagnostic, d'implantation et de développement de la FME, ou encore de promouvoir les immobilisations et les investissements; enfin, à celle, pour d'autres encore, de simplifier et d'assouplir les structures de financement afin d'accélérer l'approbation du financement ainsi que son adaptation aux spécificités de chacun des projets de formation sur mesure, ou encore à l'autonomie de la gestion financière des activités du SEA.

L'organisation du SEA

En ce qui concerne l'organisation de leur SEA, les coordonnateurs et coordonnatrices mettent l'accent soit sur les ressources humaines, soit sur la structure administrative. Dans le premier cas, le développement optimal de la formation sur mesure exige qu'un certain nombre de professionnels et professionnelles se spécialisent en ce domaine et que soit engagé du personnel supplémentaire compétent, afin de former une équipe relativement stable de formateurs et formatrices, avec un responsable, pour suivre adéquatement ce dossier.

Dans le deuxième cas, les coordonnateurs et coordonnatrices ont comme priorités :

- la nécessité de posséder un système souple, adapté aux exigences de la formation sur mesure afin d'offrir un service rapide et efficace, ce qui exige la mobilité des effectifs et le réaménagement, pour certains, de la structure organisationnelle dans son ensemble;
- la nécessité d'établir un plan de marketing ou des facilités de contact avec la Commission de formation professionnelle de la région;
- la possibilité pour le SEA de procéder à l'identification des besoins de formation;
- la nécessité d'un soutien administratif plus élaboré que pour la formation traditionnelle;
- la gestion par projet;
- l'autonomie de l'éducation des adultes en général et de la formation sur mesure en particulier, celle-ci pouvant se modeler sur le fonctionnement propre à l'entreprise privée;
- la nécessité pour la direction du SEA de relever de la Direction générale des cégeps.

Les ressources matérielles

Les coordonnateurs et coordonnatrices ont indiqué qu'ils avaient besoin de locaux et d'équipements appropriés à la formation sur mesure, dont du matériel informatique; qu'on mette à leur disposition des laboratoires, par exemple en électronique, en informatique, en bureautique, en dessin assisté par ordinateur (DAO) et en physique; et que soient informatisées les données utilisées pour cette formation.

Autres besoins

Les coordonnateurs et coordonnatrices ont également indiqué que pour assurer un développement optimal de la formation sur mesure dans l'avenir, il était nécessaire :

- de mettre l'accent sur le développement organisationnel;
- d'assouplir certaines normes administratives concernant par exemple le stationnement, les heures d'ouverture des cégeps;
- de développer un outil de diagnostic des besoins de formation;
- d'augmenter l'encadrement financier;
- de diminuer le temps de réponse aux demandes de formation;
- de procéder au nettoyage complet du système administratif mis en place suite au projet de politique en éducation permanente (1984);

- d'informatiser les données de la formation professionnelle du MMSR dans la même forme qu'utilise la DGEC;
- de donner une formation en estimation de coûts aux conseillers et conseillères pédagogiques;
- d'harmoniser les stratégies de marketing de la formation sur mesure et des cégeps.

5. SYNTHÈSE

Dans cette synthèse qui intéressera le lecteur et la lectrice désirant prendre rapidement connaissance des principaux résultats de l'enquête, les éléments suivants sont abordés, soit le bilan de la formation sur mesure dans les cégeps, le profil de l'intervention type, les participants et participantes, les clients, les caractéristiques de l'action des SEA, les ressources humaines, le travail des conseillers et conseillères pédagogiques, des formateurs et formatrices, les budgets et le financement de la formation sur mesure et enfin les besoins des SEA.

5.1 LE BILAN DE LA FORMATION SUR MESURE DANS LES CÉGEPS EN 1986-1987

- Près de 1 200 clients (entreprises privées ou publiques et organismes divers), 49 000 participants et participantes réunis dans 4 800 groupes différents, 140 000 heures-groupes de formation, une facture totale de plus de 13 millions de dollars, voilà le bilan de la formation sur mesure dans les 44 cégeps pour 1986-1987.

5.2 LE PROFIL DE L'INTERVENTION TYPE

En 1986-1987, l'intervention type en formation sur mesure présente les caractéristiques suivantes :

- Pour la plupart des SEA (93 %), la formation sur mesure donnée correspond en grande partie (64 %) ou en très grande partie (29 %) à la définition courante de celle-ci comme démarche pédagogique comprenant quatre étapes, à savoir le diagnostic des besoins, l'élaboration des contenus de formation, la formation et l'évaluation de l'activité.

- Les quatre étapes de la formation sur mesure sont régulièrement franchies de façon presque intégrale dans près des deux tiers des SEA (61 %); pour 14 % des SEA, elles sont toujours franchies intégralement, alors que pour le cinquième des SEA (21 %), elles le sont à l'occasion.

- Les raisons pour lesquelles la démarche de la formation sur mesure n'est pas appliquée intégralement sont variées. On constate que c'est d'abord par manque de fonds. Les trois quarts (78 %) des coordonnateurs et coordonnatrices invoquent cette raison. Ils invoquent le manque de temps comme deuxième raison. Le refus du client et le manque d'expertise sont également des raisons mentionnées mais dans une moindre mesure.

- La formation a presque toujours (90 %) une durée de 45 heures ou moins. Dans les trois quarts des cas (73 %), elle dure 30 heures ou moins.

- La formation se déroule plus souvent dans les locaux des clients (50 %) que dans ceux des cégeps (36 %).

- La formation se donne généralement à des groupes de 11 à 20 personnes (55 % des groupes).

- L'informatique et la bureautique sont un des trois principaux champs de formation sur mesure de la plupart des cégeps (79 %). La gestion des ressources et l'administration sont également mentionnées par les trois quarts des SEA (74 %) comme un de leurs trois principaux champs de formation.

5.3 LES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

Quelles sont donc les caractéristiques des 49 000 participants et participantes à la formation sur mesure donnée par les cégeps en 1986-1987?

- Ces personnes sont majoritairement des hommes (60 %).

- Ces personnes sont presque toujours des salariés (97 %).

- Une majorité de ces salariés travaillent dans des entreprises privées (62 %), quelques-uns dans des organismes publics et parapublics (17 %) ou des associations professionnelles (16 %) et dans des organismes communautaires (5 %).

- Ces salariés sont surtout des techniciens et techniciennes ou des ouvriers et ouvrières spécialisés (46 %), ils sont suivis des employés et employées de bureau (29 %) et, plus rarement, des cadres, des administrateurs et administratrices (10 %), des professionnels et professionnelles (6 %) ou des ouvriers et ouvrières non spécialisés (6 %).

5.4 LES CLIENTS

Qui sont les clients des cégeps pour la formation sur mesure?

- Les clients des cégeps sont d'abord des entreprises privées, puis des organismes publics ou parapublics ou des associations professionnelles et, de manière marginale, des organismes communautaires.

- Ces entreprises privées sont d'abord des entreprises du secteur de la fabrication et ensuite des entreprises de services.

- Exception faite des entreprises de moins de 10 employés et employées, la clientèle des SEA semble provenir d'entreprises privées de toute grandeur avec une légère prédominance des entreprises comptant de 50 à 199 employés et employées et de celles de plus de 500 salariés.

5.5 LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTION DES SEA

Quelles sont donc les caractéristiques de l'action des SEA des cégeps en matière de formation sur mesure?

- Une majorité de cégeps donne de la formation sur mesure depuis un certain temps déjà. En effet, la moitié des cégeps (50 %) ont commencé à en faire avant 1980 (dont 32 % entre 1976 et 1979), alors que plus du quart (28 %) ont commencé à en faire entre 1980 et 1982.

- La plupart des coordonnateurs et coordonnatrices (78 %) ont fait de la formation sur mesure une des principales priorités de leur SEA. Par ailleurs, environ la moitié d'entre eux considèrent qu'elle est plutôt une priorité parmi d'autres pour leur direction des services pédagogiques (46 %) et leur direction générale (57 %). Le tiers des coordonnateurs et coordonnatrices (32 %) constatent que, pour leur direction des services pédagogiques, la formation sur mesure n'est pas une priorité, alors que le quart (25 %) constatent la même attitude chez leur direction générale.

- En 1986-1987, les SEA ont donné de la formation sur mesure à une moyenne de 1 100 participants et participantes. Par contre, le plus actif de tous les cégeps ayant répondu à l'enquête en a eu 6 000. Les deux cinquièmes des SEA (41 %) en ont eu moins de 250 et le quart des SEA (27 %) en ont eu entre 1 000 et 2 000.

- Chaque cégep fait affaire en moyenne avec près d'une trentaine de clients (entreprises privées ou publiques et organismes divers) en 1986-1987 pour un total estimé d'environ 1 185 clients. Cependant, il existe un grand écart entre le cégep qui a organisé de la formation sur mesure pour le plus grand nombre de clients, soit 128, et celui qui en a organisé pour le plus petit nombre, soit deux.

- Le tiers des cégeps (32 %) a eu neuf clients ou moins en 1986-1987, alors qu'un peu moins de la moitié (44 %) en a eu de 10 à 49. Un cinquième des cégeps (20 %) a eu de 50 à 99 clients, alors que quelques cégeps seulement (4 %) en ont eu 100 ou plus.

- Le nombre moyen de groupes en formation sur mesure par cégep est d'environ une centaine pour un total estimé de 4 796 groupes pour l'ensemble du réseau collégial public.

- Deux cégeps sur cinq (39 %) ont eu moins de 25 groupes en formation sur mesure en 1986-1987, alors qu'un tiers (36 %) en ont eu de 25 à 99. Par ailleurs, c'est à un nombre de 100 à 299 groupes que le dixième des cégeps (11 %) ont donné de la formation sur mesure. Enfin, 14 % des cégeps en ont donné à plus de 300 groupes.

- En 1986-1987, les SEA des cégeps ont donné en moyenne 3 200 heures-groupes en formation sur mesure pour un total (selon l'estimation) de 140 084 heures-groupes. Un cégep en a donné 15 400, alors qu'à l'opposé un cégep en a donné seulement 100.

- La moitié des SEA (54 %) ont donné 1 000 heures-groupes et plus de formation sur mesure en 1986-1987, alors que le quart (25 %) en ont donné moins de 500.

- Quatre SEA sur cinq (79 %) mentionnent l'informatique et la bureautique (excluant la CFAO) comme un de leurs trois plus importants champs de formation (en ce qui a trait au nombre de participants et participantes) en formation sur mesure pour 1986-1987, suivent les champs de la gestion des ressources humaines et de l'administration pour les trois quarts des SEA (74 %). On remarquera également que le tiers des coordonnateurs et coordonnatrices (32 %) mentionnent la santé et la sécurité au travail comme étant un de leurs trois champs principaux de formation sur mesure.

5.6 LES RESSOURCES HUMAINES

De quelles ressources humaines disposent les SEA pour offrir de la formation sur mesure?

- Une forte majorité des SEA n'ont aucun cadre, gérant ou gérante travaillant à temps plein (85 %) ou à temps partiel (81 %) dans le domaine de la formation sur mesure. Par conséquent, un faible nombre de cadres font de la formation sur mesure dans le réseau collégial, soit 10,3 cadres en équivalence plein temps (selon l'estimation).

- En ce qui a trait aux professionnels et professionnelles non enseignants, environ la moitié des SEA en emploient à temps complet (44 %) ou à temps partiel (52 %), pour un total estimé de 70,9 (toujours en équivalence plein temps). En fait, il y aurait environ 37 conseillers et conseillères pédagogiques travaillant à temps complet dans l'ensemble du réseau et un plus grand nombre encore travaillant à temps partiel.

- Les pourcentages sont un peu moins élevés pour ce qui est des employés et employées de soutien à temps complet (43 %) ou à temps partiel (38 %). Au total (toujours selon l'estimation), il y aurait dans les 44 SEA, l'équivalent de 48 employés et employées de soutien à temps complet travaillant en formation sur mesure.

- Enfin, les trois quarts des SEA n'ont pas d'enseignants ou enseignantes en formation sur mesure à leur emploi que ce soit à temps complet (81 %) ou à temps partiel (72 %). Ce résultat provient probablement d'une interprétation restrictive de la notion de personnel régulier et surnuméraire par les coordonnateurs et coordonnatrices. Malgré cela, les données compilées montrent que l'équivalent de 220 enseignants et enseignantes à temps complet travaillent dans les cégeps dans le domaine de la formation sur mesure.

- Les formateurs et formatrices engagés par les SEA sont d'abord des personnes de l'extérieur des cégeps et ensuite des enseignants et enseignantes réguliers des cégeps. Il est très rare de trouver des professeurs mis en disponibilité (MED) et des enseignants et enseignantes d'autres établissements parmi les formateurs et formatrices.

5.7 LE TRAVAIL DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES PÉDAGOGIQUES, DES FORMATEURS ET FORMATRICES

- En ce qui concerne l'activité de travail des conseillers et conseillères pédagogiques des SEA en regard de la formation sur mesure, les résultats obtenus montrent qu'une distinction de plus en plus marquée s'effectue entre les conseillers et conseillères pédagogiques selon qu'ils sont responsables de la formation sur mesure ou qu'ils s'occupent des autres activités du SEA.

- Dans plus de la moitié des cégeps (57 %), tous les conseillers et conseillères pédagogiques du SEA font de la formation sur mesure; par contre, dans le tiers des cégeps (32 %), ce sont seulement les conseillers et conseillères spécialisés en la matière qui en sont responsables.

- Les conseillers et conseillères pédagogiques supervisent les étapes de la formation sur mesure et assument généralement celles du diagnostic des besoins et de

l'évaluation de la formation alors que les formateurs et formatrices sont responsables de celles de l'adaptation ou de l'élaboration des programmes et de celle de la formation. Par ailleurs, les personnes-ressources de l'extérieur travaillent généralement en collaboration avec un conseiller ou une conseillère pédagogique, un formateur ou une formatrice, rarement seules.

- Une majorité des SEA (61 %) engagent régulièrement des personnes-ressources de l'extérieur pour l'étape de la formation, alors que le tiers des SEA (32 %) en engagent quelquefois. La situation est différente pour l'étape de l'adaptation et de l'élaboration des contenus de formation. Les deux tiers des SEA (68 %) engagent quelquefois des personnes-ressources de l'extérieur, alors que le cinquième (18 %) en recrutent régulièrement.

- Exception faite de l'étape de la formation et de celle de l'adaptation ou l'élaboration des contenus de formation, de 40 % à 60 % des SEA n'ont jamais eu recours à des personnes-ressources de l'extérieur pour les différentes étapes suggérées. Il s'avère également qu'aucun SEA n'a exclusivement fait affaire avec des personnes-ressources de l'extérieur pour réaliser quelque étape que ce soit de la formation sur mesure.

5.8 LE BUDGET ET LE FINANCEMENT

- En matière de formation sur mesure, plus de la moitié des SEA (55 %) ont un chiffre d'affaires (revenus bruts) de moins de 100 000 $; par contre, il est de plus de 500 000 $ pour près du quart des SEA (22 %).

- Le chiffre d'affaires des SEA pour la formation sur mesure varie considérablement par rapport à leur budget global. Ainsi, dans un SEA sur deux (56 %), le chiffre d'affaires en formation sur mesure représente moins de 20 % des revenus de l'ensemble du SEA. Par contre, dans quelques SEA (7 %), la formation sur mesure peut compter pour plus de la moitié du budget de l'éducation des adultes.

- La formation sur mesure est en croissance dans la plupart des SEA puisque 76 % des coordonnateurs et coordonnatrices constatent une augmentation de leur chiffre d'affaires en ce domaine pour 1986-1987 par rapport à l'année 1985-1986; dans 16 % des SEA, le chiffre d'affaires a été stable, alors qu'il a connu une diminution dans quelques cégeps (8 %). De plus, la grande majorité des coordonnateurs et coordonnatrices (82 %) s'attendaient à une poursuite de cette croissance pour 1987-1988, alors que quelques coordonnateurs et coordonnatrices (4 %) jugeaient qu'elle serait nulle ou négative (3 %). Par ailleurs, 11 % d'entre eux n'étaient pas en mesure de faire des pronostics en ce domaine.

- Des quatre modes de financement possibles au moment de l'enquête, les plus souvent utilisés sont d'abord celui de la formation subventionnée avec frais d'inscription pour les participants et participantes (un dollar ou moins de l'heure) et ensuite celui de la formation autofinancée. Les deux autres, moins utilisés, sont la formation entièrement subventionnée (sans frais chargés aux participants et participantes) et la formation à frais partagés (frais d'inscription de plus de un dollar de l'heure).

- En matière de formation autofinancée, les tarifs horaires des SEA varient généralement de 50 $ à 95 $ et même plus. Pour la moitié des SEA (55 %), le tarif horaire se situe entre 80 $ et 94 $; pour un quart des SEA (23 %), il se situe entre 50 $ et 64 $.

5.9 LES BESOINS DES SEA

Très brièvement évoqués, quels sont les besoins des SEA en matière de formation sur mesure?

- Lorsque l'on demande aux coordonnateurs et coordonnatrices d'indiquer qu'elles sont les deux étapes de la formation sur mesure où les difficultés rencontrées sont les plus importantes, les deux tiers (64 %) d'entre eux mentionnent l'étape du diagnostic des besoins et le cinquième (21 %) indiquent le transfert des apprentissages. Il faut souligner que le tiers des SEA (32 %) ne rencontrent aucune difficulté.

- Selon la plupart des coordonnateurs et coordonnatrices, les deux principaux obstacles (autres que financiers) au développement de la formation sur mesure dans les cégeps ont, d'une manière ou d'une autre, un rapport avec les ressources humaines.

- Pour que soit assuré un développement optimal de la formation sur mesure, les coordonnateurs et coordonnatrices expriment la nécessité de répondre à certains besoins concernant les ressources humaines (71 %), le financement (64 %), l'organisation de leur SEA (57 %), les ressources matérielles (50 %) et autres (29 %).

ANNEXE I : LA MÉTHODE D'ENQUÊTE

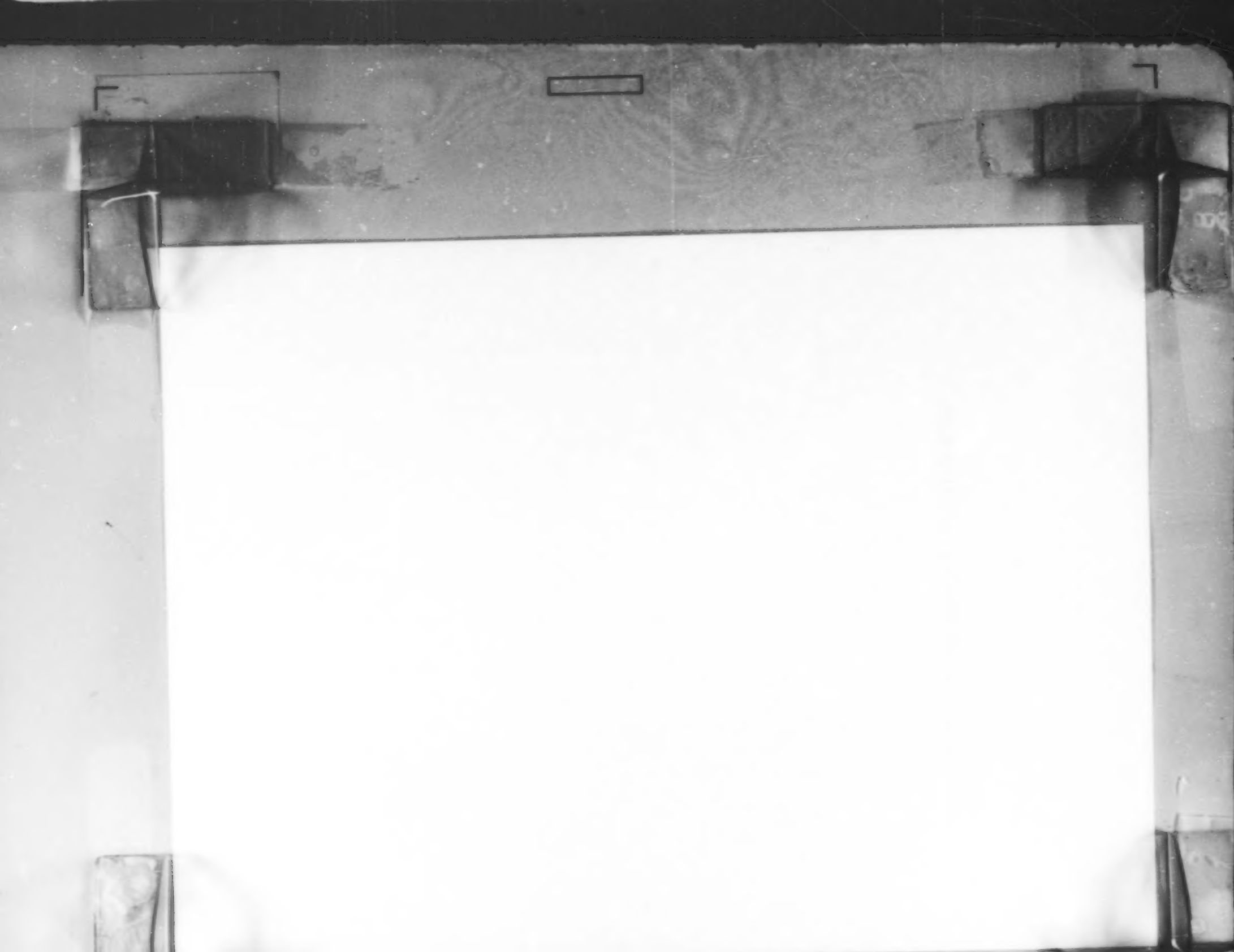

L'OBJET DU SONDAGE

Ce sondage a porté sur trois aspects de la formation sur mesure dans le réseau public d'enseignement collégial pour l'année scolaire 1986-1987, soit

- les caractéristiques de la formation sur mesure dans les cégeps;
- la formation sur mesure comme démarche pédagogique;
- les problématiques financières et organisationnelles de celle-ci.

De ces trois aspects majeurs de la formation sur mesure, de nombreuses variables ont été retenues.

LA POPULATION À L'ÉTUDE

Les 44 cégeps ont constitué la population à étudier pour cette enquête. À titre de gestionnaire des activités de formation sur mesure organisées par les Services d'éducation des adultes des cégeps, les coordonnateurs et coordonnatrices de ces Services ont été considérés comme étant les personnes les mieux informées pour remplir le questionnaire. Toutefois, il a été suggéré aux coordonnateurs et coordonnatrices de consulter les membres de leur personnel concerné lorsqu'ils ne possédaient pas toute l'information pertinente pour répondre à certaines questions.

L'ÉLABORATION ET LA VALIDATION DU QUESTIONNAIRE

Le questionnaire utilisé pour recueillir les données de ce sondage a été conçu par MÉTHODUS en étroite collaboration avec le comité de la formation sur mesure de l'ACÉACQ; comité composé de membres de l'ACÉACQ et d'un professionnel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, soit Mme Phyllis Blaukopf (cégep John Abbott), M. Daniel Campeau (Service de la formation aux adultes, MESS), M. Serge Cloutier (cégep Saint-Hyacinthe), M. Louis Drouin (cégep de Limoilou) et M. Jean-Robert Vaillancourt (cégep de l'Outaouais).

C'est avec ce comité que l'objet du sondage et les nombreuses variables à retenir ont été déterminés. Une première version du questionnaire a été soumise à ce même comité pour être validée. Par la suite, la version finale a été revue par Mme Pauline Proulx, une sociologue travaillant dans le secteur de l'éducation des adultes du réseau collégial.

LE DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

Le questionnaire a été distribué par MÉTHODUS aux coordonnateurs et coordonnatrices lors de rencontres collectives avec ceux-ci dans chacune des neuf régions du Québec. Au cours de ces rencontres qui ont eu lieu en mai et juin 1987, les objectifs visés par l'ACÉACQ, le contenu du questionnaire et les modalités de réponse étaient présentés.

Les coordonnateurs et coordonnatrices avaient un mois pour remplir le questionnaire. Ainsi, au début de juillet 1987, tous les questionnaires remplis devaient être reçus. À cette date, seulement 17 questionnaires avaient été reçus.

En octobre 1987, les coordonnateurs et coordonnatrices ont reçu une nouvelle copie du questionnaire, sept d'entre eux l'ont rempli et retourné. De plus, les coordonnateurs et coordonnatrices ont été invités, par le biais du Bulletin d'information de l'ACÉACQ, à participer à cette enquête. Un autre appel, effectué lors de l'assemblée générale de l'ACÉACQ du 10 mars 1988, a incité cinq autres coordonnateurs et coordonnatrices à y répondre, ce qui au total faisaient 29 questionnaires remplis.

LE TAUX DE RÉPONSE

Un des 29 questionnaires reçus a dû être mis de côté, le coordonnateur ayant répondu en fonction des activités du Cégep dans le cadre du programme de formation sur mesure en établissement (FME). Le taux de réponse du sondage est donc de 63,6 % (28 sur 44).

LA REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLON

Comme nous connaissons les cégeps ayant participé au sondage, il a été possible de les comparer avec les 44 cégeps du réseau et ce, pour trois variables, soit la répartition géographique, le nombre de participants et participantes et le nombre d'heures-groupes en formation sur mesure pour 1986-1987. Ces comparaisons permettent alors de juger de la représentativité de l'échantillon. Pour effectuer les comparaisons portant sur le nombre de participants et participantes et le nombre d'heures-groupes en formation sur mesure pour 1986-1987, nous avons communiqué avec les 16 cégeps n'ayant pas participé à l'enquête afin de recueillir ces informations. Les résultats de ces comparaisons sont les suivants.

La répartition géographique des cégeps de l'échantillon correspond globalement à celle de l'ensemble du réseau collégial comme l'indique le TABLEAU 9. De plus, des cégeps de toutes les régions administratives du Québec figurent dans cet échantillon.

TABLEAU 9

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CÉGEPS AYANT PARTICIPÉ À L'ENQUÊTE ET DES CÉGEPS DE L'ENSEMBLE DU RÉSEAU

RÉGION	ÉCHANTILLON (28 cégeps)	L'ENSEMBLE DU RÉSEAU (44 cégeps)
Région métropolitaine de Montréal Nombre Pourcentage	 10 36 %	 20 45 %
Région de Québec Nombre Pourcentage	 5 18 %	 6 14 %
Ailleurs en province Nombre Pourcentage	 13 46 %	 18 41 %
Total Nombre Pourcentage	 28 100 %	 44 100 %

La comparaison des 28 cégeps qui ont participé au sondage avec les 44 cégeps du réseau à propos du nombre de leurs participants et participantes en formation sur mesure en 1986-1987 indique également que l'échantillon diffère peu de l'ensemble du réseau. En fait, parmi les cégeps ayant participé à l'enquête comme dans l'ensemble des cégeps, il y en a qui sont très actifs en formation sur mesure, tout comme il y en a qui le sont peu. C'est ce que montre le TABLEAU 10.

TABLEAU 10

RÉPARTITION DES CÉGEPS AYANT PARTICIPÉ À L'ENQUÊTE ET DES CÉGEPS DE L'ENSEMBLE DU RÉSEAU SELON LE NOMBRE DE LEURS PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES EN FORMATION SUR MESURE EN 1986-1987

NOMBRE DE PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES	ÉCHANTILLON (28 cégeps)	L'ENSEMBLE DU RÉSEAU (44 cégeps)
PLUS DE 2 000		
Nombre	4	6
Pourcentage	14 %	14 %
1 000 À 1 999		
Nombre	7	9
Pourcentage	25 %	20 %
250 À 999		
Nombre	4	9
Pourcentage	14 %	20 %
MOINS DE 250		
Nombre	11	17
Pourcentage	39 %	39 %
PAS DE RÉPONSE		
Nombre	2	3
Pourcentage	7 %	7 %
TOTAL		
Nombre	28	44
Pourcentage	100 %	100 %

La comparaison portant sur les heures-groupes nous amène à faire la même constatation que précédemment : l'échantillon de 28 cégeps est relativement similaire aux 44 cégeps du réseau pour cette variable (voir TABLEAU 11).

Les similarités constatées, entre les cégeps qui ont participé à l'enquête et l'ensemble des 44 cégeps du réseau, à propos de leur localisation, du nombre de leurs participants et participantes et du nombre d'heures-groupes en formation sur mesure pour 1986-1987 indiquent qu'il n'y a pas de raison de croire que l'échantillon diffère grandement de l'ensemble des cégeps.

Les résultats de cette enquête ont ainsi pu être généralisés à l'ensemble du réseau public d'enseignement collégial puisque les 28 cégeps ayant participé à l'enquête sont représentatifs des 44 cégeps de l'ensemble du réseau.

TABLEAU 11

RÉPARTITION DES CÉGEPS AYANT PARTICIPÉ À L'ENQUÊTE ET DES CÉGEPS DE L'ENSEMBLE DU RÉSEAU SELON LE NOMBRE D'HEURES-GROUPES EN FORMATION SUR MESURE EN 1986-1987

NOMBRE D'HEURES-GROUPES	ÉCHANTILLON (28 cégeps)	L'ENSEMBLE DES CÉGEPS (44 cégeps)
PLUS DE 5 000		
Nombre	7	9
Pourcentage	25 %	20 %
2 000 À 4 999		
Nombre	3	5
Pourcentage	11 %	11 %
1 000 À 1 999		
Nombre	5	10
Pourcentage	18 %	23 %
500 À 999		
Nombre	6	7
Pourcentage	21 %	16 %
MOINS DE 500		
Nombre	7	12
Pourcentage	25 %	27 %
PAS DE RÉPONSE		
Nombre	0	1
Pourcentage	0 %	2 %
TOTAL		
Nombre	28	44
Pourcentage	100 %	100 %

LE TRAITEMENT INFORMATIQUE DES DONNÉES

Le traitement informatique des données du sondage a été effectué sur ordinateur Macintosh avec le programme de traitement statistique STATVIEW 512+.

ANNEXE II : LE QUESTIONNAIRE

LA FORMATION SUR MESURE DANS LE RÉSEAU COLLÉGIAL EN 1986-1987

SONDAGE AUPRÈS DES COORDONNATEURS ET COORDONNATRICES DE L'ÉDUCATION DES ADULTES DES CÉGEPS

ASSOCIATION DES COORDONNATEURS ET COORDONNATRICES DE L'ÉDUCATION DES ADULTES DES CÉGEPS DU QUÉBEC (ACÉACQ)

mai 1987

AUX COORDONNATEURS ET COORDONNATRICES

Soixante minutes de votre temps pour répondre à ce questionnaire vont nous permettre de constituer un **portrait des interventions en formation sur mesure pour l'année 1986-1987** et de déterminer les **diverses problématiques de ces interventions dans le réseau collégial.**

Comme gestionnaire des activités de formation offertes aux adultes, vous êtes au centre des décisions et de l'action. Par conséquent, **vous êtes la personne la mieux informée pour répondre à ce questionnaire.**

Vous constaterez que le questionnaire comporte trois sections :

- une première partie sert à identifier les diverses **conceptions de la formation sur mesure** ayant cours dans le réseau collégial;
- la deuxième section concerne les **caractéristiques des interventions** en formation sur mesure dans les cégeps pour l'**année 1986-1987**;
- **les problématiques financières et organisationnelles** sont l'objet de la dernière partie.

Nous vous assurons du **caractère confidentiel** de ce sondage et vous remercions de votre collaboration.

Avant de commencer à remplir le questionnaire, quelques indications sont nécessaires. Lisez-les attentivement.

- Ce questionnaire vise à recueillir l'information la plus exacte possible. Il ne constitue pas un examen auquel il faut répondre correctement. Par conséquent, il n'y a **pas de bonne ou de mauvaise réponse**.

- Il est possible que vous ne possédiez pas toute l'information pertinente pour répondre à certaines questions. Dans ce cas, n'hésitez pas à consulter les **membres de votre personnel** possédant cette information.

- Répondez à **toutes les questions en encerclant le chiffre correspondant à l'énoncé choisi**.

- **Lisez attentivement chaque question**, les **instructions** pour y répondre ainsi que chacune des **réponses proposées** avant d'inscrire votre choix.

- Ne choisissez qu'**une seule réponse par question** (à moins d'indication contraire).

- À moins d'indication contraire, les questions portent sur l'année académique 1986-1987, soit la période du **1er juillet 1986 au 30 juin 1987**.

- De préférence, utilisez un **crayon à la mine**. Vous pourrez ainsi plus facilement corriger une erreur.

- Pour tout **renseignement supplémentaire**, vous pouvez communiquer avec M. Gilles Dubé au numéro de téléphone suivant : (514)-526-0906.

- Vous avez un **délai d'un mois** pour compléter ce questionnaire et nous le retourner dans l'enveloppe fournie à cet effet.

PREMIÈRE PARTIE :

LA FORMATION SUR MESURE COMME DÉMARCHE

Souvenez-vous qu'à moins d'indication contraire, les questions suivantes portent sur la formation sur mesure dans votre SEA pour l'année scolaire 1986-1987.

1. **Les aspects suivants vous paraissent-ils *essentiels* à la formation sur mesure?**

ASPECTS	OUI	NON
• Marketing auprès des clientèles potentielles	1	2
• Présence au milieu	1	2
• Participation des adultes en formation	1	2
• Encadrement pédagogique des adultes	1	2
• Unité du processus de formation sur mesure	1	2
• Autres, précisez : _____		

2. **Voici une série d'étapes associées à la formation sur mesure. Pour chacune d'elles, indiquez si pour vous elles sont *essentielles* à ce type de formation :**

ÉTAPES	OUI	NON
• Approche de la clientèle	1	2
• Prévision des besoins de formation	1	2
• Diagnostic de besoins de formation auprès de l'entreprise ou de l'association	1	2
• Diagnostic auprès des individus	1	2
• Adaptation et/ou élaboration de programme	1	2
• Évaluation des candidats et candidates	1	2
• Formation	1	2
• Transfert des apprentissages	1	2
• Évaluation de l'activité	1	2

3. **En regard de la définition courante de la formation sur mesure qui comprend quatre étapes (diagnostic des besoins, élaboration de la formation, dispensation de la formation, évaluation de l'activité), quel type d'application faites-vous de cette démarche?**

1. Application très en rapport avec la définition courante
2. Application plutôt en rapport avec la définition courante
3. Application peu en rapport avec la définition courante
4. Application pas du tout en rapport avec la définition courante

4. **À quelle fréquence votre SEA a-t-il appliqué la démarche de la formation sur mesure dans son intégralité (quatre étapes de base) en 1986-1987?**

1. Jamais
2. Quelquefois
3. Régulièrement
4. Toujours

5. **Indiquez à quelle fréquence la démarche de la formation sur mesure n'a pu être appliquée *entièrement* par votre SEA en 1986-1987 à cause des raisons suivantes :**

RAISONS	JAMAIS	QUELQUEFOIS	RÉGULIÈREMENT	TOUJOURS
• Le refus du client	1	2	3	4
• Le manque de financement	1	2	3	4
• Le manque de temps	1	2	3	4
• Le manque d'expertise	1	2	3	4
• L'inutilité de certaines étapes	1	2	3	4

6. **Quelles sont les deux étapes de la formation sur mesure qui vous causent le plus de difficultés?**

1. _____

2. _____

7. **Dans certaines circonstances, votre SEA donne-t-il de la formation créditée dans le cadre de la formation sur mesure?**

1. Non, jamais
2. Oui, quelquefois
3. Oui, régulièrement
4. Oui, toujours

8. **Dans le cadre d'activités de formation sur mesure, votre SEA a-t-il élaboré des "programmes" qu'il lui a été par la suite possible d'utiliser auprès d'autres clientèles?**

1. Non
2. Oui, quelquefois
3. Oui, régulièrement
4. Oui, toujours

DEUXIÈME PARTIE :

LES CARACTÉRISTIQUES DES INTERVENTIONS EN FORMATION SUR MESURE EN 1986-1987

Souvenez-vous qu'à moins d'indication contraire, les questions suivantes portent sur la formation sur mesure dans votre SEA pour l'année scolaire 1986-1987.

9. Quel est le nombre total d'heures-groupes de formation sur mesure données par votre SEA en 1986-1987?

_____ heures-groupes

10. Quel est le nombre total de groupes auprès desquels votre SEA a donné de la formation sur mesure en 1986-1987?
(Par groupe, il faut comprendre les groupes d'individus auxquels s'adresse le formateur et non pas le groupe formé par les individus d'une même entreprise.)

_____ groupes

11. Indiquez le nombre de ces groupes selon le nombre d'heures de formation :

NOMBRE DE GROUPES	NOMBRE D'HEURES DE FORMATION
_____	15 heures et moins
_____	16 à 30 heures
_____	31 à 45 heures
_____	46 à 75 heures
_____	76 heures et plus

12. Indiquez le nombre de ces groupes selon le nombre d'individus par groupe :

NOMBRE DE GROUPES	NOMBRE D'INDIVIDUS PAR GROUPE
_____	1 à 5 personnes
_____	6 à 10 personnes
_____	11 à 20 personnes
_____	21 à 40 personnes
_____	41 personnes et plus

13. Quel est le nombre total d'individus ayant reçu de la formation sur mesure de votre SEA en 1986-1987?

_____ individus

14. Dans quel pourcentage ces individus occupent-ils un emploi?

_____ %

15. Indiquez la répartition (en pourcentage) de ces individus qui travaillent selon le type d'emploi occupé?

_____ % Cadres, administrateurs et administratrices

_____ % Professionnels et professionnelles

_____ % Employés et employées de bureau

_____ % Techniciens et techniciennes, ouvriers et ouvrières spécialisés

_____ % Ouvriers et ouvrières non spécialisés

_____ % Autres, précisez : _____

16. Quel est le pourcentage de femmes ayant reçu de la formation sur mesure de votre SEA en 1986-1987?

_____ %

17. **Indiquez la répartition (en pourcentage) de ces individus selon le type d'entreprises ou d'organismes où ils oeuvrent :**

_____ % Organismes communautaires

_____ % Associations professionnelles ou syndicales

_____ % Organismes ou entreprises du secteur public

_____ % Entreprises privées

_____ % Autres, précisez : _____

18. **Indiquez le nombre de vos clients (entreprises, associations ou autres) en formation sur mesure pour 1986-1987 :**

_____ clients

19. **Indiquez la répartition (en pourcentage) des entreprises privées qui sont vos clients selon leur secteur d'activités :**

_____ % Secteur primaire (agriculture, pêcherie, mines)

_____ % Secteur secondaire (industries manufacturières et construction)

_____ % Secteur tertiaire (service, commerce, transport, communication et administration publique)

20. **Indiquez la répartition (en pourcentage) de ces entreprises privées selon leur nombre d'employés :**

_____ % Moins de 10 employés

_____ % 10 à 49 employés

_____ % 50 à 199 employés

_____ % 200 à 499 employés

_____ % 500 employés et plus

21. Au fil des ans, votre SEA a-t-il développé une spécialisation dans certains champs de formation sur mesure (exemples : informatique et bureautique, gestion et administration, etc.)?

1. Non
2. Oui, précisez les champs : _____

_____

_____

22. Indiquez les trois plus importants champs de formation (en ce qui a trait au nombre d'individus formés) de la formation sur mesure à votre SEA en 1986-1987 (exemples : informatique et bureautique, gestion et administration, etc.) (par ordre décroissant d'importance)

1. _____
2. _____
3. _____

23. La formation sur mesure de votre SEA se fait principalement :

1. Dans les locaux du Cégep
2. Dans les locaux de vos clients
3. Dans les locaux d'un centre spécialisé du Cégep
4. Autres, précisez : _____

24. En considérant le nombre de vos clients (entreprises, associations ou autres), quel est le pourcentage des activités de formation sur mesure qui se donne dans les locaux des clients?

_____ %

25. En considérant le nombre de vos clients (entreprises, associations ou autres), quel est le pourcentage des activités de formation sur mesure qui se fait dans un centre spécialisé du Cégep?

_____ %

TROISIÈME PARTIE :

LES PROBLÉMATIQUES ORGANISATIONNELLES ET FINANCIÈRES DE LA FORMATION SUR MESURE

Souvenez-vous qu'à moins d'indication contraire, les questions suivantes portent sur la formation sur mesure dans votre SEA pour l'année scolaire 1986-1987.

26. En quelle année votre SEA a-t-il commencé à faire de la formation sur mesure?

19 ____

27. Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux la structure organisationnelle du secteur de la formation sur mesure dans votre SEA?

1. Le secteur de la formation sur mesure est entièrement intégré au SEA du Cégep
2. Le secteur de la formation sur mesure est relativement indépendant du SEA du Cégep
3. Le secteur de la formation sur mesure est entièrement indépendant du SEA du Cégep
4. Autres, précisez : _____

_____

28. Indiquez le volume (le nombre) du *personnel régulier et surnuméraire* de votre SEA rattaché aux activités de la formation sur mesure selon les catégories de personnel et leur rythme de travail :

CATÉGORIES D'EMPLOYÉS	À TEMPS PLEIN	À TEMPS PARTIEL (Exprimé en équivalent temps complet)
• Cadre, gérant et gérante	_____	_____
• Professionnel et professionnelle non enseignants ..	_____	_____
• Employé et employée de soutien	_____	_____
• Enseignant et enseignante, formateur et formatrice ..	_____	_____

29. **Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux le travail des conseillers et conseillères pédagogiques de votre SEA en regard de la formation sur mesure?**

1. Tous les conseillers et conseillères pédagogiques du SEA font de la formation sur mesure
2. Seuls les conseillers et conseillères en formation sur mesure en font
3. Autres, précisez : _____

30. **Quel est le pourcentage de formateurs ou formatrices engagés par votre SEA pour faire de la formation sur mesure?**

_____ % Des enseignants et enseignantes réguliers du Cégep
_____ % Des enseignants et enseignantes du Cégep mis en disponibilité (MED)
_____ % Des enseignants et enseignantes d'autres établissements
_____ % Des personnes de l'extérieur engagées à forfait
_____ % Autres, précisez : _____

31. **Indiquez lequel des trois groupes suivants effectue *habituellement* le travail de chacune des étapes suivantes de la formation sur mesure :**

ÉTAPES	CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES PÉDAGOGIQUES	FORMATEURS ET FORMATRICES	RESSOURCES EXTERNES
• Diagnostic des besoins	1	2	3
• Adaptation ou élaboration de programme	1	2	3
• Dispensation de la formation	1	2	3
• Évaluation de l'activité	1	2	3

32. Voici une série d'étapes associées à la formation sur mesure. Indiquez si votre SEA engage des personnes-ressources (consultants ou autres) pour effectuer l'une ou l'autre de ces étapes :

ÉTAPES	JAMAIS	QUELQUEFOIS	RÉGULIÈREMENT	TOUJOURS
• Approche de la clientèle	1	2	3	4
• Prévision des besoins	1	2	3	4
• Diagnostic des besoins auprès de l'entreprise ou de l'association	1	2	3	4
• Diagnostic auprès des individus	1	2	3	4
• Adaptation et/ou élaboration de programme	1	2	3	4
• Formation	1	2	3	4
• Transfert des apprentissages	1	2	3	4
• Évaluation de l'activité	1	2	3	4

33. Y a-t-il des pratiques administratives spécifiques à la formation sur mesure dans votre cégep pour ce qui est de la rémunération du personnel?

1. Non
2. Oui. Décrivez-les : _____

_____

_____

_____

34. Y a-t-il des pratiques administratives spécifiques à la formation sur mesure dans votre cégep pour ce qui est de l'embauche du personnel?

1. Non
2. Oui. Décrivez-les : _____

_____

_____

_____

35. **Y a-t-il des pratiques administratives spécifiques à la formation sur mesure dans votre cégep pour ce qui est de l'achat de biens et services?**

1. Non
2. Oui. Décrivez-les : _____

_____

_____

_____

36. **Quel est le chiffre d'affaires (revenus bruts) de votre SEA dans le domaine de la formation sur mesure en 1986-1987?**

1. Nul
2. Moins de 25 000,00 $
3. 25 000,00 $ à 49 999,99 $
4. 50 000,00 $ à 99 999,99 $
5. 100 000,00 $ à 199 999,99 $
6. 200 000,00 $ à 499 999,99 $
7. 500 000,00 $ à 999 999,99 $
8. 1 million $ et plus

37. **Quelle est la répartition (en pourcentage) de votre chiffre d'affaires en formation sur mesure en 1986-1987 selon les modalités et les sources de financement?**

_____ % Formation autofinancée

_____ % Formation à frais partagés (frais d'inscription de plus de 1 $ de l'heure)

_____ % Formation subventionnée avec frais d'inscription aux individus (1 $ ou moins de l'heure)

_____ % Formation entièrement subventionnée (sans frais chargés aux individus)

__100__ % TOTAL

38. La formation sur mesure représente quel pourcentage du chiffre d'affaires (ou budget) de l'ensemble de votre SEA en 1986-1987?

_____ %

39. Dans quel pourcentage le chiffre d'affaires de la formation sur mesure de 1986-1987 a varié (positivement ou négativement) par rapport à celui de 1985-1986?

_____ %

40. Par rapport à votre chiffre d'affaires de la formation sur mesure de 1986-1987, celui de 1987-1988 :

1. sera plus élevé
2. sera le même
3. sera moins élevé
4. est impossible à prévoir

41. Pour la formation autofinancée, quel est le tarif horaire habituel selon les deux situations suivantes?

1. Tarif intégré par heure de formation :

   _____ $

2. Tarif horaire ventilé selon les étapes :

   _____ $ Consultation
   _____ $ Diagnostic des besoins
   _____ $ Formation
   _____ $ Transfert des apprentissages
   _____ $ Évaluation de l'activité

42. Voici une série d'aspects associés à la formation sur mesure. Pour chacun d'eux, indiquez si votre SEA a élaboré des outils de travail :

ASPECTS	OUI	NON
• Marketing auprès de la clientèle	1	2
• Prévision des besoins de formation	1	2
• Diagnostic de besoins de formation auprès de l'entreprise ou de l'association	1	2
• Diagnostic auprès des individus	1	2
• Adaptation et/ou conception de programme	1	2
• Évaluation des candidats et candidates	1	2
• Formation	1	2
• Transfert des apprentissages	1	2
• Évaluation de l'activité	1	2
• Participation des adultes	1	2
• Encadrement pédagogique des adultes	1	2
• Services à la clientèle	1	2
• Autres, précisez : _____	1	2

43. Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux la place qu'occupe le développement de la formation sur mesure dans les priorités actuelles de la direction générale de votre cégep?

1. Ce n'est pas une priorité de la direction du Cégep
2. C'est une priorité parmi d'autres de la direction générale du Cégep
3. C'est une des principales priorités de la direction générale du Cégep
4. C'est la principale priorité de la direction du Cégep
5. Autres, précisez : _____

_____

44. Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux la place qu'occupe le développement de la formation sur mesure dans les priorités actuelles de la direction des services pédagogiques de votre cégep?

1. Ce n'est pas une priorité de la direction des services pédagogiques
2. C'est une priorité parmi d'autres de la direction des services pédagogiques
3. C'est une des principales priorités de la direction des services pédagogiques
4. C'est la principale priorité de la direction des services pédagogiques
5. Autres, précisez : _____

45. Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux la place qu'occupe le développement de la formation sur mesure dans les priorités actuelles de votre SEA?

1. Ce n'est pas une priorité du SEA
2. C'est une priorité parmi d'autres du SEA
3. C'est une des principales priorités du SEA
4. C'est la principale priorité du SEA
5. Autres, précisez : _____

46. Pour la formation autofinancée, qui défraie habituellement les coûts de la formation sur mesure?

1. L'entreprise ou l'association
2. Les individus

47. Décrivez brièvement comment votre SEA "traite" les admissions et inscriptions des participants à la formation sur mesure :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

48. **Décrivez brièvement les attestations de formation accordées par votre cégep aux participants et participantes à la formation sur mesure :**

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

49. **Décrivez brièvement les *deux* principaux obstacles au développement de la formation sur mesure dans votre SEA (mis à part son financement) :**

1. _____

_____

_____

_____

2. _____

_____

_____

_____

50. **Décrivez brièvement vos besoins les plus importants pour assurer un développement optimal de la formation sur mesure pour la prochaine année en ce qui a trait au financement, à l'organisation de votre SEA, aux ressources humaines, aux ressources matérielles ou à tout autre élément :**

Financement : _____

_____

_____

_____

Organisation du SEA : _____

_____

_____

_____

Ressources humaines : _____

_____

_____

_____

Ressources matérielles : _____

_____

_____

_____

Autres éléments : _____

_____

_____

_____

_____

1513-0121
68-0800